

COMITÉ DIRECTEUR – PV N° 7/2025
VENDREDI 3 OCTOBRE ET SAMEDI 4 OCTOBRE 2025
- VISIOCONFÉRENCE -

SÉQUENCE 1 – vendredi 3 octobre 2025

Président Jean GRACIA

Membres du Comité directeur

Mame-Ibra ANNE, Jean-Marc BÉRAUD, Frédéric BURLETT, Elodie-Prisca CAIRO, Dominique CARLAC'H, Aude CLAVIER, Fabrice DESCOMBE, Odile DIAGANA, Fabrice DUBUISSON, Marcel FERRARI, Arnaud FLANQUART, Dominique FOURNET, Bertrand HOZÉ, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Serge MOTTIER, Jérôme NICAULT, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAENDER, Martine PRÉVOST, Caroline PUJOL, Mélina ROBERT MICHON, Bénédicte ROZE, Lahcen SALHI, Anne TOURNIER-LASSERVE, Jean-Claude VOLLMER

Présidents de Commission

Jean-Marie BELLICINI, Daniel BUZZI, Thierry COLLIGNON, Chantal FERRARI, Alain MARTRES, Christine NUISSIER, Dominique PIGNET, Dominique PLÉE, Colette RUINEAU

Excusés

Maryse BRETON, Laurent EGHAZARIAN, Chantal FERRARI

Présidents de Ligues

Isabelle ARMAND, Alain BULOT, Marc CONGRAS, Patrick LABARUSSIAS, Marc LE MERCIER, Hughes PARSEMAIN, Dominique PIGNET, Jean-Claude PRIANON

Excusés

Philippe LAMBLIN, Dominique MARRADI

Invités permanents

Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG)

Direction générale et Direction Technique nationale

Mehdi BAALA, Philippe BOIDÉ, Frédéric CHARTIER, Laurie FÉLIX, Christophe HALLEUMIEUX, Philippe LEYNIER, Isabelle MARÉCHAL, Alix PEARSON, Julien RIPPERT

Secrétaire de séance

Claudine DA SILVA-RÉMOND

- Début de la réunion à 15h10 -

OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT DE LA FFA

Le Président de la Fédération ouvre la 1^{ère} séquence de ce 7ème Comité directeur puis donne la parole au Secrétaire général, Nicolas PARÉSY.

1. INTRODUCTION

Le Secrétaire général fait un point sur les présents, excusés et absents avant de présenter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

➔ VOTE

Validation par le Comité directeur - unanimité

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT – JEAN GRACIA

Discours

« Chers Amis,

Je vous remercie de prendre le temps de participer à cette réunion en visioconférence. Je suis conscient de l'énergie et du dévouement que chacun d'entre vous apporte à notre Fédération. Nous venons de vivre un été exceptionnel, marqué par des succès sportifs remarquables et des défis institutionnels importants.

Je souhaite aujourd'hui faire preuve d'empathie et de transparence pour partager avec vous les points saillants des derniers mois et les perspectives qui se dessinent pour notre sport.

Cette intervention sera structurée autour de trois grands thèmes :

- Un bilan des compétitions internationales et des performances de nos athlètes ;
- Les manifestations internationales et les discussions stratégiques menées au sein de World Athletics et de Européen Athletics ;
- Un point sur nos défis internes : santé financière, gouvernance, éthique et modernisation de l'athlétisme français.

1. BILAN DES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

1.1 Championnats du Monde de Tokyo (Japon)

Nos athlètes se sont rendus à Tokyo pour les Championnats du Monde du 13 au 21 septembre. La France y a présenté une délégation de 73 athlètes, soit 43 hommes et 30 femmes. Leur engagement a été remarquable.

- Je veux prendre un instant pour saluer la performance exceptionnelle de **Jimmy GRESSIER** à ces championnats.
 En remportant le titre mondial du 10 000 m – une première historique pour notre pays dans cette discipline – et en ajoutant une médaille de bronze sur 5 000 m, il a prouvé que la France pouvait se hisser au plus haut niveau mondial sur le fond, un secteur longtemps dominé par d'autres nations.
 Cet exploit dépasse largement la dimension individuelle. Il est l'illustration concrète de ce que nous voulons bâtir : un Athlétisme français ambitieux, structuré, capable d'accompagner ses talents depuis les clubs jusqu'aux podiums mondiaux.
 Jimmy, avec son énergie, son audace et sa manière de se présenter sans complexe face aux meilleurs, incarne cette génération qui ose et qui inspire.
 Il y a aussi une portée symbolique forte : son succès donne un visage à nos ambitions collectives.
 Pour les jeunes qui courent dans nos clubs, voir qu'un athlète parti de Boulogne-sur-Mer peut devenir Champion du Monde, c'est une démonstration que tout est possible.
 Pour nos entraîneurs et nos structures, c'est la validation qu'un travail patient et exigeant porte ses fruits.
 Et pour la Fédération, c'est une source d'élan : la preuve que notre plan de performance, nos choix stratégiques et notre volonté de mieux accompagner les athlètes sont sur la bonne voie.
 L'exemple de Jimmy doit être un catalyseur. Il nourrit la confiance, au moment où nous voulons consolider une dynamique héritée des Jeux de Paris 2024 et projeter l'athlétisme français vers 2028 et au-delà.
- Onze athlètes nous permettent, à titre individuel, treize places de finalistes et dans le top 8 : citons notamment :
 - o **Marie-Julie BONNIN** au saut à la perche,
 - o **Gabriel BORDIER** au 20km marche,
 - o **Thibaut COLLET** au saut à la perche,
 - o **Nicolas-Marie DARU** sur 3 000 m steeple,
 - o **Just KWAOU-MATHEY** sur 110 m haies,
 - o **Renaud LAVILLENIE** au saut à la perche,
 - o **Aurélien QUINION** au 20km et 35km marche,
 - o **Jonathan SEREMES** au triple saut,
- Trois finalistes dans les épreuves de relais,
 - o Le **4 × 100 m hommes**,
 - o Le **4 × 100 m femmes** et
 - o Le **4 × 400 m femmes**.

Au-delà des podiums, la présence de nombreux finalistes démontre que notre stratégie de préparation porte ses fruits.

Je tiens à remercier les entraîneurs et l'encadrement pour leur rigueur. Les athlètes ont montré que la France reste une nation qui compte sur la scène internationale.

Je laisse toutefois le soin au Directeur technique national de donner plus de détails sur ces Championnats du Monde lors de son intervention.

1.2 Championnats du Monde de Trail et de Courses en montagne à Canfranc (Espagne)

En septembre, notre équipe a brillé lors des Mondiaux de Trail et de Courses en montagne à Canfranc.

Je souhaite en premier lieu mettre en avant la magnifique victoire de **Frédéric TRANCHANT**, sacré Champion du Monde de Trail court. Dans une discipline en plein essor, qui place la France parmi les nations majeures, Frédéric a su trouver les ressources pour s'imposer face à une concurrence internationale très relevée.

Son succès illustre non seulement la richesse et la diversité de nos disciplines, mais aussi la qualité de la formation et de l'accompagnement de nos athlètes dans le domaine du Trail et de la Course en montagne.

Ce titre mondial est le fruit d'un engagement personnel remarquable, mais il témoigne aussi du dynamisme de toute une filière qui, de nos clubs aux équipes nationales, sait faire émerger et grandir des champions.

À travers lui, c'est toute la communauté du Trail français qui rayonne et qui prouve, une fois encore, que notre pays est une terre de performance et de passion.

Au-delà de la victoire de Frédéric, la France a remporté au total huit médailles et s'est de nouveau hissée en tête du classement général.

À noter, **Benjamin ROUBIOL** et **Louison COIFFET** qui ont décroché tous deux l'argent en Trail long.

Collectivement, nos équipes féminines ont obtenu plusieurs médailles :

- Médaille d'argent pour l'équipe de **Course Montée sèche**
- Médailles de bronze pour l'équipe de **Trail long** et l'équipe de **Trail court**.

Quelques semaines avant ces Championnats du Monde, j'ai eu le plaisir de rendre visite aux athlètes et encadrement lors du stage de préparation organisé à Briançon pour l'équipe de France.

1.3 Championnats d'Europe U20 à Tampere (Finlande)

Après les Championnats d'Europe U23 à Bergen (Norvège), nous avons avec le Directeur technique national eu le plaisir de rencontrer notre équipe de France U20.

Nos jeunes talents ont également brillé lors de ces Championnats d'Europe U20 et je veux en premier souligner l'exploit d'**Elijah PASQUIER** lors de ces Championnats à Tampere.

Avec une maîtrise impressionnante, il a franchi toutes ses premières barres sans trembler, jusqu'à s'offrir le titre européen avec un saut à 2,25 m. Ce bond, record personnel et nouveau record de France U20, fait tomber une marque qui tenait depuis 1990 et consacre un jeune athlète plein de promesses.

À seulement 19 ans, Elijah s'offre déjà un deuxième titre continental, après celui du Festival Olympique de la Jeunesse en 2023. Au-delà des chiffres, c'est la sérénité et la maturité avec lesquelles il a su gérer son concours qui marquent les esprits.

Son succès illustre la qualité de notre filière de formation et ouvre de belles perspectives pour l'avenir de la hauteur française.

Au-delà de ce titre individuel, il est important de féliciter aussi les deux équipes du relais 4 × 100 m hommes et du relais 4 × 400 m femmes qui ont également permis d'entendre la Marseillaise.

Par ailleurs, il faut également féliciter les cinq titres de Vice-champions d'Europe pour **Mélissa BENFATAH** (100 m haies), **Méta TUMBA** (400 m haies), **Marie ROUGETET** (marteau), **Milann KLEMENIC** (400 m) et **Zackaria DIA** (perche).

Cette relève prometteuse est le reflet des programmes de détection et de formation mis en place par la fédération.

1.4 Bilan général et perspectives sportives

Le bilan sportif des derniers mois est extrêmement encourageant. Il confirme l'efficacité de nos investissements dans les centres de performance, l'accompagnement médical et psychologique et la structuration des filières jeunes ainsi que l'accompagnement des clubs. Pour les prochains mois, nous devons maintenir la dynamique en multipliant les occasions de confrontation internationale et en accompagnant nos athlètes dans la préparation mentale d'événements majeurs comme les Championnats d'Europe en 2026 et les Jeux Olympiques de 2028.

2. Manifestations et décisions internationales

2.1 Congrès de World Athletics à Tokyo (11 et 12 septembre 2025)

Le Congrès qui a précédé les Championnats du Monde a été riche en débats. Les rapports d'activité et les états financiers de World Athletics ont été approuvés. Les présidents des six continents (Afrique, Asie, Europe, Amérique du Nord et du Centre, Amérique du Sud, Océanie) ont présenté leurs bilans. Des points d'étape ont été présentés :

- sur le Plan Mondial 2022-2030, destiné à développer l'Athlétisme dans toutes ses dimensions, et
- sur les différentes commissions et groupes de travail.

Les discussions ont mis l'accent sur trois axes :

1. Consolidation des structures et des ressources humaines : la nécessité de renforcer le suivi des athlètes et la formation des encadrants a été rappelée.
2. Développement des compétitions et des partenariats : les membres ont souligné l'importance d'augmenter la visibilité médiatique et de s'appuyer sur des partenariats stables pour assurer la pérennité financière de notre sport.
3. Modernisation et innovation : un éclairage particulier a été apporté aux « Championnats Ultimate » prévus en septembre 2026 à Budapest, qui proposera un format plus court et plus spectaculaire.

2.2 Convention sur l'innovation et l'intelligence artificielle

En amont du Congrès, World Athletics a organisé une convention sur l'innovation. Les échanges ont porté sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'athlétisme pour analyser les performances, améliorer la santé des athlètes et enrichir l'expérience des fans. Des démonstrations ont montré comment l'intelligence artificielle peut optimiser l'entraînement, prévenir les blessures et offrir de nouveaux outils administratifs et statistiques. Cette orientation technologique est essentielle pour garder notre sport attractif et en phase avec les évolutions sociétales.

2.3 Actions de sensibilisation et de prévention

World Athletics a profité de la présence de nombreuses fédérations nationales pour organiser des séances d'information sur divers sujets :

- Plan mondial 2022-2030,
- Amélioration des compétitions,
- Développement des courses de masse (marathons et semi-marathons) et intégration des pratiques de running dans les politiques publiques de santé.
- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Promotion de l'équilibre des genres dans l'Athlétisme. Des formations et des protocoles ont été présentés pour encourager les fédérations à mettre en place des dispositifs de signalement et de prévention.
- Unité d'intégrité de World Athletics : cette entité, chargée notamment de la lutte contre le dopage et les fraudes, a présenté ses dernières propositions à l'Agence Mondiale contre le Dopage, dont l'extension des sanctions concernant les no-shows,

l'amélioration des contrôles hors compétition et la mise en place de règles éthiques concernant les technologies de performance.

- Recherche de partenariats et digitalisation : la diversification des revenus reste un enjeu crucial. Des experts ont partagé des stratégies pour monétiser des contenus numériques et attirer des sponsors.

2.4 Assemblée générale de la World Mountain Running Association (WMRA)

Le 24 septembre à Canfranc s'est tenue l'Assemblée générale de la WMRA.

À cette occasion nous avons eu le plaisir d'apprendre que **Stéphane SCLAVO** a été élu trésorier de cette association.

Sa nomination renforce la présence française dans les instances internationales et permet de valoriser notre expertise dans les Courses en montagne.

3. Autres points d'actualité

3.1 Mise en place des tests SRY (gène Y)

Comme je vous l'avait indiqué lors de notre dernière réunion du Comité directeur, World Athletics a introduit en mars 2025 un test génétique obligatoire pour vérifier la présence du gène SRY.

Ce test vise à garantir que la catégorie féminine repose sur des critères biologiques clairs. Plus de 95 % des athlètes féminines avaient déjà passé ce test avant les Mondiaux, tandis que la France et la Norvège ont effectué les derniers tests sur place à Tokyo.

Parce que ces examens sont illégaux en France, les athlètes françaises ont dû se soumettre au dépistage à Tokyo. Cette situation a soulevé des interrogations légitimes sur le respect de la vie privée. Sebastian COE, président de World Athletics, a justifié la mesure en expliquant qu'elle vise à « protéger, préserver et promouvoir la catégorie féminine ».

Par suite du succès de ces tests, World Athletics a décidé de rendre cela obligatoire pour tous les Championnats du Monde en 2026 et ensuite dans les meetings internationaux en 2027.

Nous allons devoir travailler pour voir comment faire cela compte tenu de la loi française actuelle afin que nos athlètes femmes puissent participer à ces compétitions en toute tranquillité.

3.2 Visite au siège d'Adidas

En septembre, Jérôme VILLON et moi-même avons été invités par notre partenaire Adidas à Herzogenaurach pour le lancement de la nouvelle collection.

Cette invitation, partagée avec sept autres fédérations nationales étrangères, a permis de renforcer nos relations avec notre équipementier et d'envisager des collaborations futures. Ce partenariat est crucial, notamment parce qu'Adidas fournit plus d'un million et demi de matériel à la FFA.

La gestion de ces dotations reste néanmoins un sujet sensible, comme le révèle la différence d'interprétation comptable des équipements entre l'ancienne et la nouvelle équipe dirigeante.

3.3 Évolutions réglementaires et innovations

Le conseil de World Athletics a récemment approuvé plusieurs mesures innovantes :

- Relais mixtes : une nouvelle règle prévoit un ordre fixe homme-femme-homme-femme pour le relais 4 × 100 m mixte à partir des Relais mondiaux de 2026. Cette décision contribue à l'égalité des chances et à la lisibilité pour le public.
- Numérisation et IA : la digitalisation des compétitions et l'utilisation de l'IA pour l'analyse de performance constitueront des axes majeurs de développement. Les fédérations sont encouragées à adopter ces technologies pour améliorer l'expérience des fans et la gestion sportive.

3.4 Fête du Sport

Je souhaite revenir sur la première édition de la Fête nationale du sport, qui s'est tenue le 14 septembre dernier.

Instituée par le Président de la République à l'occasion de la célébration des athlètes sur les Champs-Élysées, cette fête se tiendra désormais chaque année à la même date, afin de prolonger l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Plus qu'un simple événement, c'est un mouvement national qui vise à encourager la pratique d'une activité physique régulière, à valoriser le rôle du sport dans la société et à renforcer les liens sociaux autour des valeurs universelles que nous portons.

Dans ce cadre, la Ligue d'Île-de-France, sous l'impulsion de son président Arnaud FLANCART, a pris toute sa part. Avec l'énergie des clubs et des bénévoles, elle a contribué à faire découvrir l'Athlétisme sous toutes ses formes, offrant des initiations, des démonstrations et des temps d'échanges qui ont rencontré un vif succès auprès du public. Grand merci à Arnaud et à ses équipes.

Cet engagement illustre parfaitement la capacité de nos structures à s'inscrire dans une dynamique nationale tout en restant proches des territoires.

Cette Fête du sport, appelée à devenir un rendez-vous incontournable, correspond pleinement à notre stratégie fédérale : rapprocher l'Athlétisme des citoyens, créer des passerelles vers nos clubs et rappeler que notre discipline est à la fois un vecteur de santé, d'inclusion, de convivialité et, bien sûr, de performance.

Je veux enfin saluer une initiative originale portée récemment par la Ligue des Hauts-de-France et plusieurs de ses clubs, sous l'impulsion de Philippe LAMBLIN. À l'occasion d'un congrès réunissant plus de 100 médecins ORL à Lille, une sortie matinale de course et de marche a été organisée pour leur faire découvrir la ville, encadrée par trois clubs affiliés à la FFA.

Une belle illustration de ce que notre athlétisme sait apporter : santé, convivialité, ancrage territorial et ouverture vers de nouveaux publics. Cette opération « pour une France en forme » rappelle que notre sport est aussi un formidable outil de prévention et de lien social.

4. Perspectives et projets pour 2026 et au-delà

1. Objectifs sportifs

Les prochains mois seront marqués par plusieurs échéances :

- Championnats d'Europe de Birmingham en 2026 et autres Championnats continentaux divers. Nous devons organiser des rencontres avec les athlètes et leur encadrement pour anticiper la préparation et identifier leurs besoins.
- Les Championnats Ultimate à Budapest en septembre 2026 : ce nouveau format de compétition se veut plus dynamique et spectaculaire. Nous devons toutefois être très attentifs et suivre cela de très près.
- Développement du Trail et de la Course en montagne : l'élection de Stéphane SCLAVO à la trésorerie de la WMRA ouvre des perspectives pour peut-être accueillir des compétitions internationales en France et pour renforcer nos formations.

2. Transformation digitale et innovation

Nous devons intégrer la révolution numérique en marche. Les axes clés sont :

- Utilisation de l'IA pour optimiser l'entraînement et l'analyse des données.
- Continuer le travail entrepris sur notre site internet et sur les différentes plateformes digitales.
- Expérience spectateur : développement de retransmissions interactives, réalité augmentée et statistiques en temps réel pour attirer un public plus large et plus jeune.

3. Renforcement des partenariats et diversification des revenus

Les partenariats privés et institutionnels sont indispensables à l'équilibre financier. Nous nous engageons à :

1. Négocier des contrats transparents et équilibrés avec les équipementiers, en valorisant la visibilité et la performance de nos athlètes.
2. Développer des partenariats locaux avec les régions et les collectivités pour favoriser l'organisation d'événements et soutenir les clubs.
3. Valoriser nos événements en recherchant des diffuseurs et sponsors. La chaîne L'Équipe diffuse déjà certaines compétitions, mais nous devons diversifier nos supports.
4. Soutenir l'entrepreneuriat sportif : encourager les initiatives pour générer des ressources nouvelles.

4. Relations avec les clubs et les licenciés

Les clubs constituent le socle de notre fédération. Il est vital de maintenir un dialogue permanent et de les accompagner dans leurs projets. À cet effet :

- Nous devons lancer des assises des clubs pour recueillir leurs attentes et leur proposer des solutions adaptées (aides financières, formations, mutualisation des ressources).
- Un guichet unique sera mis en place pour faciliter les démarches administratives.
- Des programmes de fidélisation des licenciés seront développés afin de dynamiser la base.

Conclusion : un appel à la confiance et à l'unité

L'athlétisme français est à un tournant. Les performances de nos athlètes, la relève de nos jeunes et la reconnaissance internationale dont bénéficie notre fédération démontrent que notre sport est en pleine dynamique. Pourtant, des défis importants persistent : assainissement des finances, protection des athlètes, modernisation des pratiques et renforcement de notre gouvernance.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers vous, membres du comité directeur, pour votre engagement et votre patience. Ensemble, nous devons continuer à bâtir une fédération solide, transparente et innovante.

Je conclurai en citant une phrase entendue lors de la convention de World Athletics : « *Le progrès sportif n'a de sens que s'il s'accompagne de progrès humain.* » Faisons en sorte que cette maxime guide chacun de nos choix.

ÉCHANGES

Jean-Claude VOLLMER partage les souhaits de notre Président notamment pour le trail, mais souligne qu'un travail de fond reste nécessaire pour faire progresser nos athlètes.

→ *Jean GRACIA confirme qu'il faut se montrer optimiste, mais on peut se réjouir "sans pour autant rester béat".*

Avec 16 finalistes, nous vivons le 2^{ème} meilleur total depuis la création des Championnats du monde (après Helsinki en 2005) ; c'est véritablement encourageant et nous devons faire fructifier ces résultats.

Jean-Claude VOLLMER évoque un courrier reçu par les athlètes au sujet de leur équipement ADIDAS.

→ *Jean GRACIA et Odile DIAGANA confirment que la consigne de conserver les équipements actuels jusqu'en 2028 s'applique à tous les athlètes. Cette directive a été donnée pour Tokyo. Melina ROBERT-MICHON souligne que cette mention apparaît désormais explicitement dans la convocation ; elle salue cette évolution qui favorise la réutilisation et une meilleure cohérence. De plus, Frank BIGNET précise que la nouvelle collection est conçue pour durer plusieurs années.*

Jérôme NICAULT indique que certains délégués estiment qu'ils ne sont pas totalement informés au niveau de la trajectoire financière et que nous devons veiller à ne pas être négligents envers ces représentants de nos clubs.

➔ Jean GRACIA répond que nous ne sommes en aucun cas négligents : nous avons mis en place un porte-parolat à la FFA en la personne de Dominique CARLAC'H. Une vidéo est publiée auprès de "tous les clubs de France et de Navarre" après chaque Comité directeur annonçant toutes nos décisions importantes. Il est vrai que, dans les premières diffusions, nous n'avions pas intégré précisément les délégués de clubs, mais depuis notre dernier Comité directeur à Talence, cela est corrigé.

3. INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE – EMMANUELLE JAEGER

➤ PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Emmanuelle JAEGER présente le plan de développement fédéral désormais formalisé sous une forme entièrement digitalisée qui sera présentée par Philippe BOIDÉ après les propos introductifs suivants.

En premier lieu, la Présidente déléguée rappelle les différentes raisons d'être et liste les avantages d'avoir un plan de développement fédéral :

1. Un guide pour tous les acteurs FFA
Il s'adresse en priorité aux clubs, comités et ligues, mais aussi à l'ensemble des équipes fédérales. Il donne un cap clair, partagé par tous, afin que chacun travaille dans le même sens.
2. Une traduction du projet politique
Le plan met en œuvre, de manière concrète, le projet politique porté par les élus de la Fédération. Il permet aux dirigeants de suivre l'avancement de la stratégie et d'en mesurer les résultats.
3. Une démarche connectée à la réalité du terrain
Le plan repose sur un diagnostic partagé : où nous en sommes aujourd'hui et où nous voulons aller demain. Il fixe des cibles claires, un séquençage des actions et des priorités adaptées aux territoires.
4. Un outil d'efficacité collective
Il aligne l'action de la Fédération et des structures locales, ce qui renforce l'efficacité des projets et des initiatives. Sa construction associe l'ensemble des parties prenantes : élus, DTN, salariés, ligues, comités, clubs. Il s'agit d'un processus collectif qui favorise l'appropriation.
5. Un gage de crédibilité auprès des partenaires
Pour les partenaires publics et privés, le plan démontre que la Fédération agit avec une stratégie claire, réfléchie et construite, et non au gré des circonstances. Il constitue ainsi un argument fort pour renforcer la confiance et mobiliser des soutiens.

La Présidente déléguée rappelle ensuite les innovations apportées par le Plan 2025-29 :

- **Un plan calqué sur le mandat fédéral**
Contrairement au plan précédent (2018–2024) qui dépassait un mandat, celui-ci couvre un cycle électoral complet. Une année de transition est prévue pour assurer la continuité avec le futur plan (2029–2033).

– **Un accompagnement plus fort des clubs**

Le plan met l'accent sur le soutien aux clubs, avec des dispositifs adaptés à leurs tailles, besoins et projets. L'objectif est de renforcer la proximité et l'efficacité de l'accompagnement

– **Un plan fédéral mieux articulé avec les territoires**

Pour la première fois, le plan fédéral intègre les plans de développement des ligues régionales. Chaque ligue dispose d'une fiche synthétique qui valorise ses priorités et ses spécificités territoriales.

Le plan devient ainsi déconcentré et partagé, avec une logique à plusieurs niveaux : un plan national, décliné dans chaque ligue, et à terme au niveau départemental

Chaque ligue recevra une version commune "Plan de développement Fédération + Ligue", garantissant plus de cohérence et de lisibilité

– **Une nouvelle approche des pratiques**

L'évolution repose sur une approche différente de nos secteurs d'activité traditionnels (stade, éducation athlétique, running et Forme santé).

Désormais, l'entrée se fait par les principales attentes des pratiquants :

- Les pratiques compétitives
- Les pratiques évolutives (non compétitives)

Ce positionnement permet d'adapter notre offre et notre organisation au plus proche des besoins de nos pratiquants

– **Une approche plus transversale**

Le plan dépasse les seuls secteurs traditionnels et intègre des axes nouveaux :

- Performance sociétale (égalité, inclusion, éthique),
- Relations institutionnelles et partenariats,
- Enjeux économiques et business.

– **Un plan réaliste et mesurable**

Chaque axe s'appuie sur un état des lieux précis (point de départ). Des objectifs réalistes et atteignables sont fixés (point d'arrivée). L'ambition est de construire un plan crédible, centré sur les capacités réelles de la Fédération, et pas seulement sur la croissance du nombre de pratiquants

Philippe BOIDÉ réalise ensuite une présentation de l'outil digital.

En conclusion, Emmanuelle JAEGER rappelle que chacun doit s'approprier cet outil, communiquer le plus largement possible et s'en faire ambassadeur pour le développement fédéral. Il sera présenté aux directeurs de Ligues réunis à la Fédération dès le 8 octobre prochain et communiqué auprès des Agents de développements, des Présidents de clubs et des Comités départementaux, notamment par des webinaires. Il fera également l'objet d'une présentation à la presse.

ÉCHANGES

Fabrice DUBUISSON se félicite de la mise en place de cet outil. Il demande s'il peut y avoir un onglet dédié aux comités départementaux.

➔ Emmanuelle JAEGER précise que l'axe animation des territoires est pour l'instant géré par l'intermédiaire des Ligues qui peuvent bien entendu faire état et mettre en cohérence les plans de développement des Comités départementaux. Par ailleurs l'outil logiciel, sous forme de liseuse de plateforme, est accessible à nos structures déconcentrées.

Dominique FOURNET interroge sur l'accessibilité de la plate-forme à tous et Thierry COLLIGNON demande si le Plan de développement sera présenté aux commissions.

→ Emmanuelle JAEGER rappelle alors que lors du dernier Comité directeur à Talence, les Présidents de commissions, comités et ligues étaient présents de sorte qu'ils ont eu la connaissance du contenu du Plan. Elle indique également qu'elle reste disponible pour toute réunion ou webinaire que les uns ou les autres pourraient souhaiter.

➤ CONVENTION MAIF ET RÈGLES D'ÉCORESPONSABILITÉ

Emmanuelle JAEGER présente les avancées de la stratégie fédérale en matière d'écoresponsabilité et plus particulièrement les relations contractuelles avec la MAIF, partenaire essentiel de la Fédération. À noter que Geoffroy HINET-DEBAIN du Pôle développement est en soutien sur ce sujet car il est en charge à la FFA de l'écoresponsabilité.

La MAIF a en effet introduit des clauses d'éco-conditionnalité dans ses contrats de partenariats avec les Fédérations qu'elle soutient (et notamment la Fédération de triathlon et de volley) et les a présentées lors d'une récente conférence de presse. Ces clauses d'éco-conditionnalité consistent à prévoir un bonus financier pour les fédérations qui remplissent certains objectifs déterminés en commun.

La FFA adhère pleinement à cette démarche, en totale adéquation avec l'axe de performance sociétale présent dans le plan de développement et les engagements pris du fait de sa signature de la Charte des 15 engagements éco-responsables des fédérations sportives.

Plus concrètement, la MAIF & la FFA ont priorisé 3 engagements à déployer pour le fonctionnement de son siège social, de ses élus et dans le cadre des événements patrimoines qu'elle organise (Championnats de France Elite, Indoor, Cross, Avenir, Meeting de Paris indoor et Diamond League, Maif Ekiden) et institutionnels (AG, CD, BF, Commissions).

1. Alimentation durable

- 50 % de l'offre composée de produits locaux et de saison, dont au moins 20 % bio (dans la limite des capacités d'approvisionnement).
- Viser le zéro surplus alimentaire.
- Intégrer systématiquement une option végétarienne de qualité et atteindre 100 % d'offres végétariennes dans les espaces VIP des événements majeurs.

2. Mobilités durables

- 70 % des déplacements effectués en mobilité durable par les salariés et élus.
- Suppression de 65 % des trajets en avion réalisables en moins de 5h porte à porte.
- Mise en place d'au moins une action incitative en faveur des mobilités durables par type de public.

3. Gestion responsable des déchets

- Réduction de 35 % du plastique à usage unique, dont suppression totale des bouteilles en plastique distribuées gratuitement sur les événements et au siège.

La Présidente déléguée rappelle qu'une gestion responsable de notre fonctionnement et de nos organisations est l'affaire de tous d'où l'importance que les élus se montrent exemplaires.

ÉCHANGES

Pour Martine PRÉVOST, cet engagement d'économie durable est dans l'air du temps et on ne peut qu'y adhérer. S'il y a bonus, est-il prévu également un malus ? Quelle est l'implication directe en termes de contraintes pour les organisateurs ?

→ Emmanuelle JAEGER précise que le bonus est inclus dans le financement général de la MAIF. Jérôme VILLON ajoute qu'à ce jour notre bilan est positif et qu'il n'existe pas de malus prévu. Aujourd'hui, les conventions passées dans toutes les collectivités territoriales incluent des clauses d'éco-responsabilité, d'intégrité...etc. On se doit d'être proactifs. Avec Stéphane DIAGANA, on

s'est rendu compte que les partenaires auront de plus en plus de mal à associer leur image à des fédérations qui ne seraient pas dans leur volonté de performance sociétale : nous avons là un vrai enjeu d'avenir.

Caroline PUJOL s'interroge sur l'information qu'il convient de faire auprès des courses labellisées et sur les incitations à créer un cercle vertueux pour les organisateurs. La FFA pourrait les accompagner davantage dans cette démarche sans, bien entendu, alourdir leurs cahiers des charges déjà étoffés.

→ Emmanuelle JAEGER précise que, pour l'instant, la démarche concerne principalement les organisations fédérales, mais qu'elle a vocation à être étendue à toutes les organisations à terme.

- **PAUSE A 16h40 –**
- **REPRISE À 17H00 -**

4. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL – FRÉDÉRIC BURLETT

➤ SITUATION DE LA TRÉSORERIE

La mise à jour du graphique de suivi de la trésorerie fait apparaître des résultats conformes aux prévisions.

La situation de trésorerie est positive au 30/09/2025 pour 2 482 000 €, ceci grâce à la remontée rapide des licences de la part des Ligues.

Ce niveau de trésorerie devrait continuer sa progression normale pour atteindre un point culminant à 6 100 000 € fin novembre.

Ensuite, cet encours subira une diminution régulière jusqu'en fin mars 2026.

À noter que la première partie du prêt a bien été remboursée le 30/09/2025 pour un montant contractuellement prévu de 500 000 €, le solde devant intervenir fin janvier 2026.

➤ POINT SUR L'ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL

La procédure d'élaboration du Budget prévisionnel est lancée.

La volonté étant d'anticiper afin de donner aux élus et aux équipes une vision claire des projets qui seront développés sur l'année 2026 et les suivantes. Et ainsi de leur permettre d'engager les dépenses en connaissance de cause.

Le socle du budget a été refondé en quatre axes stratégiques, chaque axe étant subdivisé en projets, puis en actions et enfin en lignes budgétaires.

Ces axes sont les suivants :

- Sportif,
- Développement,
- Gouvernance et fonctionnement,
- Projets et investissements stratégiques.

Un calendrier a été établi avec pour objectif de présenter un premier projet lors du Comité Directeur des 5 et 6 décembre 2025.

Les premières réunions de travail entre le « Groupe Budget », les responsables de projets et les élus référents débiteront entre le 20 et le 31 octobre.

ÉCHANGES

Dominique FOURNET demande si des tableaux comparatifs sont prévus avec la situation budgétaire de l'année précédente.

→ Frédéric BURLETT indique que ces tableaux seront prêts pour notre prochaine Assemblée générale où sera présenté le réel 2025 sous l'ancienne version et le prévisionnel avec la nouvelle présentation.

5. DOSSIERS DU COMITÉ DIRECTEUR – SECRÉTAIRE GÉNÉRAL - NICOLAS PARÉSY

➤ **Évolution du nombre de licenciés et de clubs - voir annexe**

La présentation débute par un bilan de la saison passée qui s'est clôturée au 31 août 2025.

Nombre de licences

336 657 licences ont été enregistrées

Une augmentation globale de 7.23% soit 22 685 licences supplémentaires

Certes l'objectif fixé par le budget prévisionnel était de 337 240 licences or nous sommes à 336 574 licences donc il manque 583 licences mais on peut se réjouir de cette belle progression du nombre de licenciés.

En pourcentage, les territoires non métropolitains ont connu de fortes augmentations : la Guyane + 21 %, la Corse +12%, La Réunion, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française à plus de 11%.

En métropole, la Normandie connaît la plus forte progression +10%

Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Bretagne et Occitanie ont des taux de progression supérieurs à 8%

En volume l'Île de France gagne 3 541 licenciés supplémentaires.

Nombre de clubs affiliés

Nombre de clubs affiliés au 31 août 2025 : 2 551 clubs

Soit une progression nette de 52 clubs

Nombre de clubs créés au cours de la saison 2024-2025 : 91 clubs dont 80 nouveaux et 11 réaffiliés après plusieurs années d'arrêt

Nombre de club fermés au cours de la saison : 39 clubs

Pour la nouvelle saison 2025-26

Analyse globale

Le décollage est plutôt réussi : Il y a eu de fortes augmentations de prise de licences à date au cours du mois de septembre (+12%) et depuis quelques jours une stabilisation avec des taux de croissance de l'ordre de 4,5%.

On peut y voir peut-être les effets d'une politique de communication réussie et d'un parcours de prise de licence simplifié et mieux maîtrisé par les clubs.

Concernant les licences, au 1er octobre 2025, nous avons 212 811 licences valides, soit +4.6% et +9 357 licences supplémentaires par rapport à l'an dernier à la même date.

174 524 sont des renouvellements (82,0%) et 38 304 correspondent à des créations de licences (18.0%)

Analyse territoriale

Globalement, 2/3 des licences ont été prises dans les ligues

En métropole les ligues de Corse, de Bourgogne-Franche-Comté et Normandie enregistrent de plus forte progression (supérieure à 10% par rapport à l'an dernier à la même date)

On peut remarquer les fortes progressions dans certains territoires d'outre-mer, la Guyane et Nouvelle Calédonie (+40%) et la Guadeloupe (+20%)

Analyse par catégorie

Les U7, U18, U20, U23, SE et MA sont en avance par rapport à la saison dernière (entre 0.5% et 20.6%), alors que les U10, U12, U14 et U16 les prises de licences sont en retard (entre -8.5% et 10.3%) par rapport à l'année dernière.

Faut-il y avoir l'impact de la suppression du « Pass sport » pour les moins de 14 ans ou un engouement moins fort sur cette classe d'âge alertant sur des actions de dynamisation à mener.

Analyse par type de licence

Les licences Athle Compétition (+6.4%), Athle Running (+13.0%), Athle Santé (+8.0%)

Les licences Athlé Découverte (-8.7%) et Athlé Encadrement (-8.2%), licence Athlé Entreprise (-17.6%) sont en baisse.

Du côté des clubs

Il y a à ce jour, 2 503 clubs affiliés (2551 clubs affiliés au 31/08/2025)

54 clubs ont été radiés par la CSR cette semaine puisqu'ils n'ont fait aucune démarche de réaffiliation malgré 3 rappels.

ÉCHANGES

Dominique FOURNET souligne que la temporalité des licences "Athlé Entreprise" n'est pas la même que pour les autres licences. Jean GRACIA confirme cette précision.

Anne TOURNIER-LASSERVE rappelle que tous doivent désormais faire leurs PPS en ligne, même les plus jeunes, et certains parents restent perdus. Elle note que le mail de pré saisie expire au bout de 48 h et propose d'étendre cette durée à une semaine, demandant si cela relève d'une sécurité informatique ou d'un choix volontaire.

➔ *Jérôme VILLON est favorable à cette évolution et va vérifier la faisabilité informatique.*

Odile DIAGANA mentionne des difficultés dans le parcours des inscriptions et suggère une fusion des systèmes de gestion des clubs avec le SI-FFA.

Nicolas PARÉSY précise que c'est l'objectif principal du groupe de travail sur les licences, mais que ce ne sera pas possible à court terme en raison des nombreuses incidences qu'un tel changement implique.

Caroline PUJOL ajoute que les problèmes concernent souvent les mêmes personnes ayant plusieurs adresses e-mail et s'interroge sur la gestion du paiement en ligne. Elle souligne aussi que beaucoup d'utilisateurs ne complètent pas toutes les étapes du PPS et invite à plus de rigueur.

Jean GRACIA remercie le Groupe de travail sur les licences, piloté par Nicolas PARÉSY et Caroline PUJOL, pour leurs efforts afin d'atteindre l'objectif "un clic, une licence".

➤ **Information sur les élections complémentaires – Laurie FÉLIX – Service juridique FFA**

Les élections complémentaires 2025 seront organisées pour pourvoir aux vacances de la représentante des entraîneurs (titulaire et suppléante) siégeant au Comité directeur de la FFA et d'une athlète de la Commission des Athlètes de Haut Niveau entre le 17 et le 20 novembre 2025. Ces personnes seront élues pour un mandat qui se terminera en 2028 comme le reste des membres du Comité directeur et de la CAHN.

L'organisation de ces élections a bien débuté : la CSOE est en ordre de marche.

Le calendrier électoral a été fixé par la CSOE (cf. annexe), le prestataire de vote électronique est en cours de sélection, le bureau de vote a été constitué (membres de la CSR), le plan de

communication a été fixé comprenant la mise à jour du site internet, des publications régulières, des newsletters dédiées aux publics concernés, une campagne SMS.

La CSOE a repris quasiment l'ensemble des directives décidées à l'automne 2024. Les candidates qui le souhaitent pourront ainsi faire parvenir une profession de foi qui sera diffusée lors des newsletters dédiées.

Les modalités des élections ont été rappelées lors de l'appel à candidatures pour les deux scrutins par voie de circulaire publiée sur le site internet, doublées par une newsletter adressée à tous les licenciés.

Les entraîneurs et athlètes souhaitant se porter candidates devront transmettre leur candidature du 10 au 20 octobre inclus (par courrier recommandé avec réception ou par remise en main propre au siège de la FFA). Toutes les informations sont sur le site internet de la FFA (incluant les formulaires de candidatures téléchargeables).

Pour toute question, la CSOE reste à disposition → csoe@athle.fr

La CSOE appelle les membres du Comité directeur à évoquer ces élections autour d'eux au sein des clubs et des structures déconcentrées, afin que des entraîneurs et des athlètes puissent se déclarer candidates. Concernant les entraîneurs, deux intentions de candidatures ont déjà été reçues cette semaine.

De plus, il y a là un enjeu important également sur la participation, malgré l'absence de quorum exigé, la légitimité des personnes élues dans l'exercice de leurs mandats ne doit pas être négligée.

Le Président remercie Laurie FÉLIX pour toutes ces précisions et invite, en particulier, Jean-Claude VOLLMER, Mame-Ibra ANNE et Aude CLAVIER à communiquer le plus largement possible sur ce sujet.

Jean-Claude VOLLMER : il est vrai que le niveau 2 exigé a alimenté de nombreux échanges car ce niveau d'exigence est trop élevé et exclut des entraîneuses reconnues.

→ *Jean GRACIA : nous sommes dans l'obligation d'appliquer les mêmes règles que celles qui ont été en vigueur lors de l'élection du représentant des entraîneurs masculins. Toutefois, il sera possible de modifier ces règles lors de la prochaine élection.*

→ *Nicolas PARÉSY : il est toujours possible de passer une VAE « express » pour celles qui n'ont pas le niveau 2 du diplôme fédéral.*

→ *Laurie FÉLIX confirme cette possibilité et ajoute que la date limite est le 15 octobre 2025.*

➤ **Modification présidence d'une commission**

Chantal FERRARI a donné sa démission de la présidence de la Commission des finances (CF) pour raison de santé mais a souhaité en rester membre. Aussi, le Président a-t-il demandé au Vice-président, Yves BOISSERIE s'il accepterait de lui succéder à ce poste. Ce dernier a accepté et le Président l'en remercie. Toutefois, pour ce vote, un scrutin à bulletin secret est nécessaire. Aussi, du fait de la visioconférence de ce jour, il est proposé d'accepter aujourd'hui qu'Yves BOISSERIE devienne président par intérim et ce choix sera confirmé lors du prochain Comité directeur en présentiel.

→ **ACCORD à l'unanimité des membres du Comité directeur.**

Yves BOISSERIE remercie tous les membres pour la confiance accordée et, en particulier, le Trésorier général qui a donné du sens au travail de la commission et il a une pensée pour Chantal FERRARI.

➤ **Point sur les déclarations d'intérêt – Alain MARTRES Président du CED**

À la suite de la Circulaire n° 22 du 25 juin 2025, les personnes suivantes doivent réaliser une déclaration d'intérêt :

- les membres du Comité directeur de la FFA ;
- les bureaux des Ligues régionales d'athlétisme ;
- les présidents des commissions nationales dont les commissions disciplinaires ;
- les membres du Comité d'éthique et de déontologie ;
- le Directeur général et le Directeur technique national.

À ce jour, seul un tiers des personnes concernées a effectué cette démarche. Si on peut féliciter des ligues telles que la Provence Côte d'Azur, la Nouvelle Aquitaine ou encore l'Ile de France, il y a d'autres ligues pour lesquelles le CED n'a rien reçu.

Le Service juridique précise que si des personnes ont fait une déclaration à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie publique (HATVP), elles ne sont pas exemptées pour autant. En effet, ce ne sont pas exactement les mêmes informations qui sont demandées.

Le Président remercie le CED en la personne d'Alain MARTRES pour ce rappel.

➤ **Gestion des équipements Adidas – Nicolas PARÉSY (voir annexe)**

Une partie des équipements Adidas n'est plus utilisable par les équipes de France, ils ne sont pas commercialisables compte tenu de la convention passée avec ADIDAS et ils engendrent des coûts de stockage, il a donc été décidé de les répartir auprès des ligues en fonction de leur nombre d'adhérents. Cette marchandise pouvant être utilisée pour des actions de promotion ou de valorisation dans chacune des ligues, sachant que les ligues devront prendre à leur charge les coûts de livraison.

Pour des raisons comptables, cette opération sera effectuée au début de l'année 2026 et les services de la fédération prendront attache auprès de chaque ligue pour organiser les modalités de livraison.

ÉCHANGES

Arnaud FLANQUART demande s'il existe un inventaire précis pour avoir de la visibilité.

➔ *Jérôme VILLON confirme l'existence d'un inventaire en précisant que des difficultés subsistent liées à la disparité des tailles, il invite chacun à envoyer rapidement ses besoins particuliers pour anticiper la distribution.*

Anne TOURNIER-LASSERVE demande comment cette distribution se fera dans les ligues.

➔ *Jean GRACIA indique que chaque ligue pourra utiliser les produits à sa convenance en conseillant de prioriser des actions de développement de l'athlétisme.*

Marcel FERRARI souligne que compte tenu des contraintes liées aux tailles aléatoires et au stockage de cette dotation, sa ligue n'est pas intéressée.

➔ *Frédéric BURLETT estime que cette dotation est une opération financièrement intéressante pour les ligues et leurs clubs.*

➔ *Kevin LEGRAND propose que les ligues non intéressées partagent leurs palettes avec d'autres, idée soutenue par Caroline PUJOL, Anne TOURNIER-LASSERVE, Yves BOISSERIE et Dominique CARLAC'H qui considèrent la récupération de ces équipements Adidas comme une réelle opportunité.*

➤ **Point divers – Nicolas PARÉSY (voir annexe)**

Le Secrétaire général procède à plusieurs rappels :

- les procès-verbaux des comités directeurs des ligues et des comités départementaux, qui doivent être envoyés au Secrétariat fédéral (SF) ;
- les points à l'ordre du jour des différentes commissions (ou comités) qui doivent être transmis en amont des réunions au SF ;
- les dates des Assemblées générales des ligues et des comités départementaux qui sont à communiquer le plus tôt possible au SF, un courriel vient d'être envoyé à ce sujet avec la date butoir du 25 octobre ;
- Les licences des délégués de clubs qui doivent être prises avant le 31 octobre prochain.

Puis, Nicolas PARÉSY présente la mise à jour des Réunions institutionnelles pour 2025 ainsi qu'une première version pour l'année 2026. Le calendrier 2026 va être transmis aux membres du Comité directeur.

➤ **Règlement des manifestations running (voir annexe)**

Il s'agit de modifier une mention relative aux escortes lors des courses labellisées.

Par ailleurs, Jean GRACIA informe qu'une réforme réglementaire est en cours. En 2026, des mises à jour seront réalisées sur les règlements, en lien avec différents groupes de travail afin que nous puissions avoir des documents clairs et actualisés.

6. RAPPORT DE L'OFA – INTERVENTION DE JEAN-MARIE BELICINI

Jean-Marie BELICINI débute son intervention en rappelant que la formation est un enjeu majeur au sein de notre Fédération et que la tâche est immense. Le service formation reçoit en moyenne 80 mails reçus par jour ce qui ne l'empêche pas d'avancer sur les réformes attendues. Puis il effectue une présentation de la nouvelle plate-forme de l'OFA ➔ [Organisme de Formation - Présentation | Fédération Française d'Athlétisme](#)



La réforme de l'OFA est organisée par un conseil de perfectionnement qui se réunit chaque lundi. Différentes réunions de travail ont également impliqué les structures déconcentrées permettant de procéder à de nombreux ajustements.

Le fonctionnement de l'OFA est mené par une équipe composée de Guillaume GEISLER, Pierre-Yves COLIN, Thierry MOISE ainsi qu'Isabelle MARÉCHAL.

Il est important de souligner que dans les retours du questionnaire de satisfaction sur les formations proprement dites, la note moyenne est de 4,6 sur 5.

Par ailleurs, il semble que le système modulaire soit désormais bien ancré chez les stagiaires.

Le Président Jean GRACIA remercie Jean-Marie BELLICINI pour les travaux réalisés.

ÉCHANGES

Thierry COLLIGNON questionne sur trois points :

- *l'e-learning,*
- *la refonte des diplômes de l'encadrement sportif,*
- *le site de la FFA, sur lequel manquent certains documents et supports destinés aux formateurs pour la préparation des diplômes.*

→ Jean-Marie BELLICINI :

- *sur l'e-learning le dispositif fonctionne, mais quelques bugs informatiques subsistent et doivent encore être corrigés ;*
- *sur le site internet : le travail d'intégration des documents est en cours. Il est demandé à tous les utilisateurs de faire remonter les dysfonctionnements ou problèmes rencontrés afin qu'ils puissent être résolus rapidement ;*
 - *au sujet de la refonte des diplômes, Guillaume GEISLER précise que l'e-learning comprend aujourd'hui une trentaine de modules amenés à évoluer, notamment sur la partie encadrement sportif.*

Une volonté de redonner davantage de responsabilités aux Liges et aux Comités est affirmée.

Dès le premier niveau, les candidats pourront entrer dans un véritable parcours diplômant, leur permettant de mieux s'approprier les outils de formation.

Sans autre question, le Président clôt cette première séquence du Comité directeur.

Fin de la réunion à 18h45 –

SÉQUENCE 2 – samedi 4 octobre 2025

Membres du Comité directeur

Mame-Ibra ANNE, Jean-Marc BÉRAUD, Maryse BRETON, Frédéric BURLETT, Elodie-Prisca CAIRO, Dominique CARLAC'H, Aude CLAVIER, Fabrice DESCOMBE, Odile DIAGANA, Fabrice DUBUISSON, Marcel FERRARI, Arnaud FLANQUART, Dominique FOURNET, Bertrand HOZÉ, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Serge MOTTIER, Jérôme NICAULT, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Martine PRÉVOST, Bénédicte ROZE, Lahcen SALHI, Anne TOURNIER-LASSERVE, Jean-Claude VOLLMER

Présidents de Commission

Jean-Marie BELLICINI, Daniel BUZZI, Thierry COLLIGNON, Chantal FERRARI, Alain MARTRES, Christine NUISSIER, Dominique PIGNET, Dominique PLÉE, Colette RUINEAU

Présidents de Ligues

Isabelle ARMAND, Yves BOISSERIE, Alain BULOT, Marc CONGRAS, Jean-Pierre DELOYE, Patrick LABARUSSIAS, Marc LE MERCIER, Hughes PARSEMAIN, Jean-Claude PRIANON

Absents – excusés

Bernard AMSALEM, Romain BARRAS, Laurent BOQUILLET, Cécile GILROY, Frédéric DAILLE, Muriel HURTIS, Philippe LAMBLIN, Dominique MARRADI, Ibrahim M'COLO, Caroline PUJOL, Méлина ROBERT-MICHON, Huguette RENÉ, Jérôme TROYAT

Invités permanents

Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG)

Direction générale et Direction Technique nationale

Mehdi BAALA, Philippe BOIDÉ, Frédéric CHARTIER, Laurie FÉLIX, Guillaume GEISLER, Christophe HALLEUMIEUX, Philippe LEYNIER, Isabelle MARÉCHAL, Alix PEARSON, Julien RIPPET

Secrétaire de séance

Claudine DA SILVA-RÉMOND

Début de la réunion à 9h05 –

Ouverture par le Président de la FFA – Jean GRACIA

Le Président de la Fédération ouvre la seconde séquence de ce 7ème Comité directeur

ADOPTION DU PV CD N6 DES 31 JUILLET & 1^{er} AOÛT 2025 A TALENCE

➔ VOTE

Validation par le Comité directeur - unanimité

POINT RESSOURCES HUMAINES

Le Directeur général laisse le nouveau Directeur financier, Jérôme LEBORGNE se présenter.

Celui-ci explique qu'avant son arrivée à la FFA, il a travaillé pendant 4 ans dans une organisation humanitaire où il exerçait la direction du contrôle de gestion ; il exprime sa joie de travailler à la FFA.

Jérôme VILLON lui souhaite la bienvenue et exprime sa satisfaction de voir son équipe se renforcer. En effet, à ce jour, la Direction générale fait face à deux enjeux majeurs : continuer à structurer la Fédération et œuvrer au déploiement du Plan de développement en lien avec la territorialisation.

NOUVEAU SITE FFA

Le Directeur général souligne qu'il s'agit d'un projet essentiel lancé il y a plusieurs années. À la suite d'un travail colossal, la Directrice du Pôle Communication, Alix PEARSON et ses équipes, une première version a pu être mise en ligne malgré la situation financière délicate. Il était important de faire coïncider le lancement du nouveau site avec la nouvelle saison sportive. Jérôme VILLON tient à remercier particulièrement Julia FOLTON et Rémi BELLEVÈGUE qui ont passé beaucoup de temps au mois d'août pour respecter les délais.

En concertation avec le Pôle Communication, le Secrétariat fédéral et les remontées en provenance du terrain, cette première version bénéficiera, dans les mois à venir d'autres évolutions, c'est donc une mise en route progressive.

En outre, à ce jour, les retours positifs sont nombreux sur la maquette graphique et la facilité de consulter le site sur d'autres supports tels que les smartphones, tablettes etc. Toutefois, aujourd'hui, il manque encore certains documents ; ils seront ajoutés dans les prochaines semaines. Il est toutefois nécessaire d'inventorier tous les documents figurant sur l'ancien site et d'étudier la pertinence de leur maintien en ligne. Ce travail prend du temps.

ÉVÉNEMENTS

Championnat de France à Talence : très belle édition (5 000 personnes sur 2 jours).

Des chiffres intéressants également en termes d'audiences à la télévision et sur les réseaux sociaux.

Ekiden de Paris : A un mois de l'événement, le maximum d'inscrits est déjà atteint avec 1 630 équipes. Il y a même 130 équipes en réserve.

ÉCHANGES

Dominique FOURNET : précise que l'Ekiden rencontre un grand succès auprès des entreprises et qu'il faudrait en discuter davantage lors d'un Comité directeur afin que l'on réfléchisse à la place du sport en entreprise via le running.

Dominique CARLAC'H : remercie le Directeur général pour ces informations et soutient la réflexion de Dominique FOURNET ; les personnes s'inscrivent spontanément et l'Ekiden est un support très attractif à développer.

Fabrice DUBUISSON : alerte sur le souci pour appeler/contacter la Fédération, on ne reçoit pas de réponse, même pas un simple retour automatique avec accusé de réception au sujet du suivi de certains dossiers etc.

→ Jean GRACIA : depuis des années, on entend régulièrement ces mêmes remontées, pourtant on s'est bien amélioré depuis. Cependant, il faut être très précis : une fois sur deux la personne n'a pas fait vraiment le nécessaire pour contacter le bon service ou le bon interlocuteur. Nous devons être très prudent sur ce sujet ; le demandeur estime toujours qu'on ne lui répond pas assez vite et c'est, bien entendu, toujours la faute de la Fédération. Il faut donc systématiquement demander à la personne concernée quel service a-t-elle tenté de joindre en vain afin que nous puissions avoir une vision meilleure des éventuelles difficultés.

→ Jérôme VILLON : il faudrait effectivement obtenir des éléments concrets et précis. J'ai du mal à quantifier le nombre d'appels que l'on reçoit ainsi que la quantité de mails. De même, il est difficile de distinguer encore les sujets qui concernent davantage la FFA par rapport aux Ligues ou aux Comités départementaux. Aujourd'hui, notre objectif premier est de mettre en place au fur et à mesure des actions par pôle. Nous bénéficierons des outils innovants via notre nouveau site à l'aide de fiches contact par exemple, etc. Il y a aussi moyen d'utiliser l'IA pour les questions récurrentes.

Dominique CARLAC'H : on comprend bien qu'il est difficile d'estimer la situation au niveau « macro ». Toutefois, dans le monde de la presse, il existe une rubrique « courrier des lecteurs » par exemple qui centralise tous les courriers reçus. De même, au sein des entreprises, on trouve différents types de « hot-line ». Pourquoi ne pas mettre en place un n° vert ou un « courrier des clubs », par exemple ?

→ Jérôme VILLON : l'aiguillage passe dans la plupart des cas via le Service Accueil-Hôtesse de la Fédération. Pourtant, on a encore entre 80 et 120 personnes qui reçoivent les doléances du terrain. C'est un vrai sujet et on y travaille.

Jean-Marc BÉRAUD : afin d'éviter que les services de la FFA se retrouvent en surcharge, il me semble que c'est le travail de l'OFA de déléguer au maximum auprès des Ligues. On se rend compte que la majorité des questions posées à la Fédération pourrait être traitée directement par les ligues elles-mêmes ou les comités départementaux.

→ Jean GRACIA : en effet, cela doit d'abord passer par le Comité départemental, puis par la Ligue et après, seulement par la FFA. Il est vrai qu'avec la prolifération des outils numériques, nous sommes sollicités sur tous les réseaux, moi-même, au quotidien, en tant que Président.

Kevin LEGRAND : juste pour donner un peu de recul à cette problématique de non-réponse aux mails etc. : concernant la Coupe de France, cette semaine, la CSO a dû gérer les spécificités des qualifications, ce qui représente un grand nombre de mails : depuis mardi matin, on en est à plus de 500 mails reçus sur notre boîte. Or, à ce jour, on a répondu à tout le monde ! Pourtant, certains se plaignent car ils s'attendent à des réponses au bout de 2h...

Thierry COLLIGNON : avec le Service clubs et la saison adhérents, je suis certain que des réponses immédiates sont données par Olivier BORTOLAMEOLLI et Solène TRIOREAU. Il faut savoir que l'on a des personnes qui écrivent sans même s'identifier. Sur tous ces mails, il faudrait, en effet, une réponse automatique pour les inciter d'abord les clubs à contacter leurs Comités départementaux/Ligues.

Bénédicte ROZE : pour ma part, j'interviens dans la dernière étape au sein de la CNJ et je peux affirmer que l'on a des parents qui ne s'adressent même pas à leur propre club ! Chacun doit pouvoir prendre sa part de responsabilité, même au niveau d'un club.

Le Président remercie le Directeur général et ses équipes pour leur implication au quotidien.

RESSOURCES HUMAINES - SITUATION DES CONSEILLERS TECHNIQUES SPORTIFS

Au 31 décembre 2025, l'effectif cible fixé par le ministère des Sports, de la Jeunesse, de la Vie associative est de 69 CTS, pour un effectif réel actuellement de 68. L'année 2025 aura été marquée par plusieurs mouvements au sein de ce réseau : les départs en retraite de Jean-François PONTIER (01/05) et de Thierry LICHTLÉ (01/10), l'arrivée d'Alexandre DODU (01/09), ainsi que les changements d'affectation de Fabien LAMBOLEZ et Vincent IVELOU (01/09).

L'année 2026 devrait s'annoncer dans la continuité de la réforme nationale de la gestion des CTS engagée en 2023. Dans un contexte gouvernemental marqué, pour le moment, par la politique de non-remplacement d'un départ à la retraite sur trois, la Fédération devra anticiper cinq départs supplémentaires au cours de l'année 2026. Ces évolutions feront l'objet d'un travail d'analyse partagé avec la Direction des Sports et l'Agence nationale du Sport lors d'un temps d'échange prévu le 16 octobre prochain.

La DTN confirme par ailleurs sa volonté de maintenir la compétence technique sur le terrain grâce à l'ouverture d'un poste au concours externe de CTS en 2026.

En outre, la place et le rôle des CTS à mission régionale demeurent un enjeu majeur pour assurer la cohérence des politiques fédérales sur l'ensemble du territoire et garantir un ancrage durable des missions techniques au plus près des acteurs de terrain.

CONTRAT DE DÉLÉGATION ET POLITIQUES FÉDÉRALES

Le Projet Sportif Fédéral (PSF) demeure un levier essentiel de mise en œuvre des politiques publiques et de soutien aux actions territoriales. Sur la dotation 2023, 180 000 euros n'ont pas encore été justifiés par les ligues, comités ou clubs. Les justificatifs relatifs à l'année 2024 seront également en cours d'examen, en lien étroit avec l'Agence nationale du Sport et les ligues régionales. L'objectif collectif est de justifier et de renforcer la rigueur ainsi que l'efficacité dans la mobilisation de ces moyens, afin d'en démontrer l'impact concret au service du développement de l'athlétisme.

La question de l'encadrement sportif constitue également un enjeu central. La réinscription du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Technicien d'Athlétisme » au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) pour une durée de cinq ans représente une avancée majeure. Ce diplôme constitue un outil structurant pour les clubs et les comités, contribuant à l'animation territoriale et à la professionnalisation du réseau. L'ambition est de doubler, d'ici 2026, le nombre de titulaires du CQP, en passant d'une cinquantaine à une centaine de diplômés formés sur cinq sites répartis sur le territoire. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la réforme globale des diplômes professionnels conduite par le ministère.

Par ailleurs, la Fédération a relancé un partenariat étroit avec les fédérations scolaires, l'UNSS et l'UGSEL. Ces échanges visent à renforcer les passerelles entre le monde scolaire et le monde fédéral, autour de deux priorités partagées : l'harmonisation des calendriers de compétitions et la construction d'une convention cadre nationale déclinable en territoire. Cette convention permettra de structurer la co-organisation d'événements, la reconnaissance assurantielle, la formation des jeunes juges, l'intégration des résultats dans la base FFA, la formation continue des enseignants et l'accès à une plateforme de connaissances partagée.

Jérôme NICAULT précise que les licenciés FFA ont finalement le droit de participer au Championnat de France UNSS même s'ils sont sur les listes espoirs.

ÉQUIPES DE FRANCE – RÉSULTATS INTERNATIONAUX 2025

Les résultats internationaux de la saison 2025 confirment, à la fois, la qualité du potentiel français et la nécessité d'un accompagnement plus poussé dans la préparation aux compétitions majeures. Aux Championnats d'Europe U20 à *Tampere*, en Finlande, la France a remporté 8 médailles, dont 3 titres, et totalisé 21 places de 4 à 8. Ces performances placent notre pays au 5ème rang européen à la fois au tableau des médailles et au classement par points. Néanmoins, une fluctuation importante est observée entre les résultats de la saison et ceux obtenus lors de la compétition de référence. Ce phénomène s'explique en partie par un déficit d'acculturation à la confrontation internationale et aux conditions particulières des championnats, notamment la succession de courses ou d'épreuves. Il conviendra donc d'améliorer la préparation des athlètes et de leurs entraîneurs en amont, afin d'intégrer plus étroitement les paramètres spécifiques à ces contextes de performance.

Les Championnats du Monde de Trail et de Montagne, organisés à *Canfranc* en Espagne, ont confirmé le leadership de la France dans cette discipline avec 8 médailles, dont 2 titres, et une 1ère place au classement mondial. Toutefois, ce succès remarquable doit s'accompagner d'une vigilance accrue ; la concurrence internationale s'intensifiant avec la montée en puissance des nations africaines sur les épreuves de montagne. L'enjeu pour la Fédération est de continuer à anticiper les évolutions de la discipline, en consolidant la préparation spécifique et la maîtrise des conditions de compétition.

Enfin, lors des Championnats du Monde d'athlétisme à *Tokyo*, la délégation française a remporté 2 médailles, dont 1 en or, et 14 places de finalistes, se classant 16ème au tableau des médailles et 9ème au classement par points. Si ces résultats illustrent un réel potentiel, ils révèlent également certaines fragilités dans la préparation lors d'une compétition majeure. Les modalités de sélection doivent refléter le niveau d'exigence attendu pour les compétitions internationales décisives. L'objectif est d'assurer une transparence complète dans le processus tout en garantissant que les athlètes retenus répondent aux critères de performance et de préparation fixés. La date d'annonce des sélections se positionnera afin de permettre aux athlètes et à leurs entraîneurs d'optimiser la phase de préparation terminale, en limitant les incertitudes et en favorisant une montée en charge progressive vers l'objectif.

Une attention particulière devra être portée à la maîtrise de tous les paramètres de la performance. La préparation devra permettre à chaque athlète d'appréhender pleinement les conditions du jour J : gestion du stress, adaptation au climat, rythme de compétition, alimentation, récupération et interactions avec l'environnement. Cette approche globale vise à renforcer la capacité des athlètes à performer dans un contexte international souvent exigeant et imprévisible.

Enfin, la durée du séjour et les conditions d'hébergement constituent des facteurs déterminants. Dans le cadre d'un hôtel commun ou d'un camp de base installé pendant la compétition, la gestion collective de la logistique, des temps de repos et des espaces de récupération doit être rigoureusement anticipée. Ces éléments contribuent à créer un environnement favorable à la performance, tout en garantissant la cohésion et l'équilibre de l'équipe de France durant la totalité de la période compétitive.

Jean GRACIA remercie Frank BIGNET pour son intervention et, dans le cadre des rapports de délégation, donne la parole à Lahcen SALHI présent à Canfranc, à Odile DIAGANA présente à Tokyo. Caroline PUJOL étant excusée ce jour n'interviendra pas au sujet de Tampere.

INTERVENTION DE LAHCEN SALHI

Sur le plan logistique, l'ensemble des dispositions s'est avéré satisfaisant. L'équipe de France a bénéficié d'un contexte favorable, tant en termes d'état d'esprit que de conditions météorologiques. Les athlètes ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation d'un stage préalable, qui les a

placés dans de bonnes conditions de préparation. Il est signalé qu'il serait pertinent de maintenir ce type de stage à l'avenir.

Par ailleurs, il est observé une montée en performance de l'Ouganda et du Kenya, même si la France demeure en première position sur les épreuves de trail long. Il est rappelé que les pays africains rencontrent davantage de difficultés sur ces formats, tandis qu'ils affichent de meilleurs résultats sur les trails courts.

Il est enfin souligné que ce championnat connaît une dynamique de progression et présente un niveau de concurrence croissant.

INTERVENTION D'ODILE DIAGANA

Sur le plan logistique, l'organisation s'est déroulée de manière satisfaisante à Tokyo. L'hébergement, d'une grande capacité, n'a pas toujours facilité les temps de cohésion au sein du groupe. Une réunion intermédiaire a toutefois pu être organisée en milieu de championnat afin de renforcer la mobilisation collective. La restauration et les transports sur place n'ont pas été les éléments les mieux réussis par le comité d'organisation local, mais les conditions étaient les mêmes pour tous les athlètes.

Concernant la représentation publique et médiatique, il est relevé que les athlètes ont renvoyé une image positive, sans chercher à justifier d'éventuelles contre-performances, contrairement à certaines situations rencontrées antérieurement. Le bilan fait état de 52 % des athlètes engagés ayant atteint un classement dans les seize premiers. Ce résultat, bien qu'insuffisant au regard des objectifs, reste néanmoins satisfaisant. Il serait pertinent d'obtenir davantage d'informations sur les modalités de sélection mises en œuvre par les autres nations.

Il est rappelé, conformément aux propos de Frank BIGNET, que la performance le jour du championnat doit être optimale. Or, 65 % des athlètes ont évolué à leur niveau habituel et 35 % ont enregistré une performance en retrait. Une vigilance particulière est également recommandée concernant la gestion des blessures.

Des remerciements sont adressés aux services fédéraux pour la qualité de la logistique et de la communication, notamment sur le site internet de la FFA. La réalisation d'un bilan global impliquant l'ensemble des acteurs reste nécessaire, afin d'identifier des pistes d'amélioration. Parmi celles-ci figurent : une valorisation accrue du rôle des entraîneurs, l'élargissement des activités proposées aux athlètes durant les dix jours de compétition, ainsi qu'une attention particulière portée à leur santé mentale.

ÉCHANGES

Gestion des relais et protection des athlètes

Jean-Claude VOLLMER partage l'analyse du DTN et le retour détaillé d'Odile DIAGANA.

Il s'interroge sur la stratégie de privilégier les relais pour obtenir des médailles.

Il souligne qu'il faut discuter avec les entraîneurs sur la protection des athlètes, qui ne sont pas toujours suffisamment lucides et poussent leurs athlètes à prendre des risques en termes de blessures.

Il s'interroge aussi sur la concertation à mettre en place avec les équipementiers et la formule bonus/malus qu'ils appliquent aux athlètes en fonction de leurs résultats et de leurs qualifications.

→ Frank BIGNET répond que chaque saison a son verdict et que la vérité des JO 2024 diffère de celle de Tokyo 2025, chaque compétition constituant une nouvelle aventure.

Les engagements avec les équipementiers sont pris entre athlètes et agents, avec une base élevée pour finir avec un malus au lieu d'ajouter des bonus en partant sur une base moins élevée. Cela apporte un sentiment de perte de revenus, qui n'a pas lieu d'être. Il faut en effet travailler avec

les équipementiers pour éviter les malentendus de ce type. Il rappelle que la FFA ne prend pas en compte les contrats des athlètes lors de la sélection.

Il note le manque d'athlètes suffisamment rapides sur les relais et précise que les responsables des relais doivent travailler sur ce sujet.

Préparation des athlètes et anticipation

Bertrand HOZÉ partage le constat de Jean-Claude VOLLMER sur les blessures et rappelle que ces points sont bien connus. Il signale qu'aucun finaliste des sept épreuves aux JO 2024 ne participait à Tokyo.

Il insiste sur la nécessité d'éviter les zones mixtes pour mieux protéger les athlètes et compare avec le football, où les joueurs évitent la presse après les matchs pour préserver leur image.

Jérôme NICAULT souligne que l'organisation peut être faillible et partage un exemple historique : en 1991, Jean GALFIONE remerciait Maurice HOUVION de le réveiller à 4h pour une épreuve à 9h. Il insiste sur l'importance d'anticiper selon les conditions réelles de compétition.

Mélina ROBERT-MICHON approuve ce point sur l'anticipation et rappelle que le stage de préparation constitue un sas de décompression important avant la compétition. Elle indique que les horaires sont imposés selon les disciplines et ne conviennent pas toujours aux athlètes et aux entraîneurs.

→ *Odile DIAGANA précise que les zones mixtes sont imposées par World Athletics et que les athlètes doivent s'y préparer. Elle indique que l'Optiperf fournit toutes les indications nécessaires, mais que tous les athlètes ne l'utilisent pas encore, ce qui laisse place à une future amélioration.*

→ *Frank BIGNET remercie Bertrand HOZÉ pour sa remarque sur les zones mixtes et souligne que s'exprimer dans un moment inconfortable se travaille. Il répond à Jérôme NICAULT en notant que l'anticipation des 73 athlètes à Tokyo est hétérogène et précise que l'entraînement doit se faire pour la compétition, et non pour l'entraînement en soi. Il partage la remarque de Mélina ROBERT-MICHON : maintenir un camp de base sur des temps longs constitue un sas d'acclimatation efficace.*

Organisation de la DTN

La création d'un Pôle Territoire aura vocation à s'articuler autour de quatre axes stratégiques complémentaires :

- La planification des équipements et l'anticipation des besoins territoriaux,
- L'emploi et la professionnalisation des acteurs du réseau,
- L'inscription de l'action fédérale dans les politiques publiques et les programmes d'avenir
- Le renforcement de la cohésion du réseau des CTS et agents de développement.

Sur le volet de la performance, l'organisation se fera autour de grands principes structurants :

- Structuration par programmes olympiques (2028, 2032 et 2036) et disciplines reconnues de haut niveau.
Cela permet de raisonner en trajectoire avec des plans d'action qui relèvent soit du conjoncturel, soit du structurel. Chaque programme aura un pilotage identifié, une feuille de route et un suivi clair.
- Renforcement des pôles en soutien et en appui aux programmes.
Ils deviennent les points d'appui permanents sur les domaines clés : médical, optimisation de la performance, recherche, suivi socioprofessionnel, préparation opérationnelle et logistique.
- Dissociation entre une entrée par l'athlète et une entrée par le système.

L'organisation doit être plus précise dans l'accompagnement de nos athlètes identifiés en lien avec l'ANS pour une analyse à 360° de chaque projet de performance, tout en étant mobilisateur par l'activation d'un réseau d'entraîneurs acculturés ou à acculturer aux enjeux de la haute performance.

Jean-Claude VOLLMER estime l'approche structurelle novatrice, elle répond à la demande de la FFA mais cela va soulever de nombreuses interrogations chez les CTS.

Des questions interviennent également sur le positionnement de Jean GALFIONE dans l'organigramme et sur la gestion du cross.

➔ *Frank BIGNET : le budget 2025 n'a pas permis de rencontre des CTS mais un colloque se mettra en place dès janvier 2026. C'est une priorité.*

Concernant Jean GALFIONE, sa mission concerne exclusivement Los Angeles 2028. Il s'agit de créer les conditions de réussite avec un plan d'action clairement établi.

Quant au Cross, il s'agit d'un outil du projet demi-fond prioritaire.

- **PAUSE A 11h00 –**
- **REPRISE À 11h15 -**

3. Vie sportive – Kevin LEGRAND

- annexe

➤ **IMPLANTATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Le Vice-président annonce deux implantations (voir annexe) qui sont proposées au vote du Comité directeur concernant des championnats de niveau 1 en 2026 : les championnats de France Elite et les championnats de France Avenir.

S'agissant des championnats de France Elite, fait assez rare qu'il est important de souligner : deux organisateurs sont candidats pour cette édition 2026 : Épinal et Albi. Il conviendra de se rapprocher de l'organisateur qui ne sera pas choisi afin de discuter des potentielles compétitions à organiser. Les points positifs et négatifs sont présentés. Albi est un stade de très bonne facture pour accueillir ces championnats, les athlètes apprécient particulièrement le lieu notamment pour les qualités de la piste qui permet de belles performances.

Évoluer dans un cadre connu, alors que la compétition sera centrale dans la sélection pour les championnats d'Europe 2026 deux semaines plus tard n'est pas anodin. Une organisation huilée pour les services fédéraux qui pourront s'appuyer sur les expériences passées. Le parc des sports permet facilement d'intégrer toutes les installations annexes pour un tel championnat (TV, Presse, Village partenaires, VIP etc.).

Concernant Épinal, la présence d'un stade d'échauffement est à souligner. Des adaptations sont à prévoir sur les installations sportives et une certification de classe 2 doit être demandée à World Athletics.

Néanmoins, plusieurs incertitudes sont à noter. L'exiguïté globale interroge sur la capacité à intégrer les installations annexes tout en autorisant une jauge suffisante (public, athlètes, accompagnateurs). Quelques questions se posent sur l'agencement des épreuves sportives, notamment, avec la perche (proximité mixte zone). Enfin, la question des flux généraux n'est pas anodine.

Dans un contexte financier complexe, ces incertitudes peuvent laisser peser un doute sur le budget global de l'événement et indirectement sur le plan de charges des services de la Fédération.

Avant la tenue des échanges, en raison de risques de conflits d'intérêts, Jean GRACIA demande à Frédéric BURLETT et à Marc CONGRAS de ne pas s'exprimer et de ne pas voter. Jean-Pierre DELOYE n'assistant pas ce jour à notre réunion, la question ne se pose pas pour lui. Puis, il donne la parole au Vice-président en charge de la structuration territoriale, Serge MOTTIER.

Maryse BRETON intervient pour préciser qu'elle est aussi du Grand-Est, doit-elle prendre part au débat quand même ?

→ Jean GRACIA lui confirme qu'elle ne pourra pas prendre la parole mais qu'elle pourra voter quand même.

Serge MOTTIER rappelle que l'étude des candidatures fait partie du plan de développement territorial. A ce jour, il n'y a pas encore de processus structuré de désignation des implantations des championnats de niveau 1. Toutefois, il a été établi un comparatif entre Épinal et Albi afin de statuer sur l'implantation des Championnats de France.

Suite aux diapositives présentées (voir annexe), le Président invite à présent les participants à échanger.

ECHANGES

Odile DIAGANA intervient au sujet des points de vigilance du côté d'Épinal : les aménagements souhaités sont-ils envisageables dans l'année ?

→ Pour Kevin LEGRAND, cela reste difficile à dire. La structure même du site ne changera pas et nous devons toujours faire face à la problématique du deuxième virage au risque que les spectateurs/coachs ne soient pas au même niveau, comme cela s'est produit récemment à Talence.

Mame-Ibra ANNE souligne que, dans l'hypothèse où les Championnats de France seraient organisés à Albi, ceux-ci se situeraient à deux semaines des Championnats d'Europe. Il rappelle que les athlètes connaissent bien ce stade, qui permet des conditions d'échauffement satisfaisantes et offre des repères déjà acquis. Selon lui, Albi présente une configuration favorable pour les épreuves de sprint, même s'il indique connaître plus modestement les installations d'Épinal. Il estime qu'un changement de lieu serait difficile à envisager pour les athlètes, compte tenu de la proximité temporelle avec les Championnats d'Europe.

Martine PRÉVOST observe que l'on connaît bien Albi mais que l'on doit aussi s'engager sur un développement territorial. Elle s'interroge sur la convention passée entre la FFA et Albi. Si nous choisissons Épinal, que se passerait-il ?

→ Jean GRACIA a eu confirmation auprès de Christophe HALLEUMIEUX que la convention avec Albi comporte peu de précisions sur le type de compétitions que nous devons mettre en place et que le choix d'Épinal ne poserait pas de problème.

Anne TOURNIER-LASSERVE ajoute qu'au niveau technique, il semble qu'Épinal n'a pas encore rempli "toutes les cases" contrairement à Albi. Si, cette année, cela s'avère encore un peu trop juste pour Épinal, que ce soit au niveau de contraintes techniques ou budgétaires, pourquoi ne pas lui attribuer un championnat comme l'Open, par exemple ?...

→ Jean GRACIA confirme que à la suite du vote, quel que soit le résultat, des discussions seront bien sûr à envisager en ce sens avec la ville qui n'aura pas été choisie.

Jérôme NICAULT partage ces points de vue. Pour 2026, Épinal nous intéresse mais c'est peut-être encore prématuré. Les Open pourraient les intéresser malgré tout comme une étape intermédiaire. Cela signifie alors que la Fédération s'engagerait en 2027 pour les accompagner au mieux.

Martine PRÉVOST rappelle qu'en 2026 se tiendront les élections municipales et qu'il existe un risque que les engagements ne soient pas tenus.

➔ *Selon Jean GRACIA, il s'agit là d'un risque qui concerne toutes les municipalités.*

Le Président invite les membres du Comité directeur à passer au vote à l'exception des personnes précitées. Ce dernier précise qu'il s'abstiendra également lui-même de voter et propose, du fait de la visioconférence, d'appeler chacun/chacune qui s'exprimera en répondant : « Albi » ou « Épinal ».

➔ **RÉSULTAT DU VOTE**

19 oui pour le choix d'Albi et 8 oui pour Épinal – Choix des Championnats de France à Albi en 2026 adopté à la majorité des voix.

Mame-Ibra ANNE nous informe qu'actuellement, la CAHN, en lien avec le CNOSF et la Fédération poursuivent des échanges avec la SNCF dans le but d'obtenir des tarifs préférentiels relatifs aux billets de train ou aux locations de voitures pour les athlètes participant aux Championnats de France en 2026 ou 2027.

➤ **CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIR 2026 – IMPLANTATION CHARLÉTY**

À la suite du passage des championnats de France Avenir en niveau 1, il revient au Comité Directeur de voter son implantation. Le projet d'un nouveau concept événementiel concernant ce championnat avance. En raison de la taille des championnats et de son amplitude horaire, il est proposé de passer le championnat de France sur 3,5 jours, du jeudi 16 juillet au dimanche 19 juillet. L'implantation proposée est Charléty.

➔ **VOTE**

3 voix contre – Choix du Championnat de France Avenir 2026 du 16 au 19 juillet à Charléty adopté à la majorité des voix.

➤ **INFORMATION SUR LA STRATÉGIE ÉVÉNEMENTIELLE** – voir annexe

Meetings internationaux 2026

ÉCHANGES

Bertrand HOZÉ approuve le choix du même prestataire pour la chronométrie (Matsport). Jérôme VILLON ajoute que suite aux discussions à Talence, il est prévu de poser un cadre plus clair sur l'organisation d'un circuit de meeting plus restreint.

Anne TOURNIER-LASSERVE remercie la Fédération d'avoir revu sa position qui mettait en difficulté certains meetings.

➤ **MODIFICATION DE LA RÈGLEMENTATION DES RECORDS** – voir annexe

La réglementation actuelle des records datait de 2023. Un travail avait été engagé par Pierre WEISS et Daniel ARCUSET pour travailler sur la nouvelle mouture de la réglementation prenant en compte les modifications réalisées au niveau international avec l'intégration des records sur les pistes standards et sur les pistes courtes. Par ailleurs, la notion de record de France en salle disparaît. Aussi, la réglementation des records masters est intégralement intégrée dans la réglementation globale pour simplifier le texte. Des adaptations sont également effectuées pour prendre en considération la réalité du terrain et concernent notamment :

- les installations sportives,
- la constitution des dossiers d'homologation,
- la simplification de la section sur les qualifications du jury.

Enfin, la liste des épreuves amenant à un record de France est annexée et retravaillée.

Un point important est modifié : une performance réalisée par un athlète français, possédant une double nationalité et ne représentant pas la France au niveau international (nationalité sportive) au moment de la réalisation de la performance ne peut être reconnue comme record de France.

Un travail sera réalisé pour préparer un mémo à la destination des responsables des records sur SIFFA.

ÉCHANGES

Jérôme NICAULT indique que cette réglementation intègre les records régionaux et départementaux. Il pose la question d'une rétroactivité des records anciens.

Kevin LEGRAND confirme qu'à ce jour, il n'existe pas de rétroactivité concernant les records de France.

Sur une question de Bénédicte ROZE, Kevin LEGRAND confirme qu'un juge arbitre doit être de niveau 4 pour homologuer un record de France. Le texte sera corrigé.

Bénédicte ROZE : les benjamins n'apparaissent pas mais les minimes apparaissent en international. Il y a nécessité d'homologation pour les Coupes de France et les finales U16 ; Il faut donc les ajouter ainsi que les fédérations scolaires et internationales.

Le Président demande à procéder au vote.

➔ **VOTE**

**Modification de la réglementation des records -
Validation à l'unanimité**

✓ **MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTERCLUBS** – voir annexe

Un long processus de consultations et d'échanges a été mis en place afin d'écrire le règlement des Interclubs pour les saisons 2026 à 2029.

Un premier constat partagé largement est que l'heure d'une révolution de cette compétition n'est pas arrivée. Le souhait des clubs est toujours de mettre en avant le caractère collectif et festif de cette manifestation. La formation est également un objectif important. Ainsi, les évolutions proposées s'appuient dans cette lignée.

Il est également proposé une uniformisation de certains aspects entre les niveaux national, régional et départemental.

Les propositions principales concernent :

- Uniformisation sur le territoire du nom des compétitions.
- Prise en compte des classements des finales de l'année N pour constituer les poules de l'année N+1. Pour tous les niveaux à partir de 2027.
- Obligation d'organisation par les ligues d'une compétition de préparation - sur le format de leur choix.
- Ajout du 2000m steeple féminin.
- 6 essais sur les concours.
- À partir de 2027, bonification de la participation au tour qualificatif et à la finale nationale des interclubs Avenir.
- Participation des athlètes mutés et étrangers : le nombre d'athlètes mutés ou/et étrangers, en application des dispositions définies à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA, est limité dans une équipe à : 8 athlètes (hommes ou Femmes). *Les athlètes de nationalité étrangère attestant de 4 années révolues et consécutives de licence dans leur club considérés comme pleinement intégré au club et ne rentreront pas dans le décompte des 8 athlètes mutés/étrangers.*

ÉCHANGES

Marcel FERRARI commente plusieurs points :

- *pour une compétition sur un seul tour, mieux vaut classer à la place plutôt qu'aux points ;*
- *les 4 essais : on n'apprend pas aux athlètes à performer sur les concours. L'argument de dire qu'il ne faut pas que l'athlète ne vienne que pour 3 essais ne tient pas ;*
- *donner 400 points de bonus pour la participation aux compétitions jeunes est insuffisant.*

➔ *Odile DIAGANA répond par rapport aux 4 ou 6 essais. C'est un sujet qui a été beaucoup discuté. Dans les modalités de sélection, on peut très bien étudier les résultats des 3 premiers essais. On sait bien aussi que les athlètes ont trop peu de compétitions pour faire de bonnes performances et que 6 essais, c'est pertinent.*

Jean-Claude VOLLMER confirme qu'on a débattu sur les points et le classement à la place. La notion de place efface la notion de performance.

Melina ROBERT-MICHON argumente que sur les 3 premiers essais aux Championnats du Monde et sur les 3 essais aux interclubs, cela est différent. On a peu de meetings dans le domaine des lancers donc, il est utile d'avoir 6 essais aux interclubs en termes de réglages dans la saison.

➔ *les 400 points ne vont pas tout révolutionner et il est difficile de savoir si ce sera suffisant et porteur mais c'est avant tout un signal pour encourager les clubs à la formation.*

Le Président demande à procéder au vote.

➔ **VOTE**

**Modification du Règlement des records -
Validation à l'unanimité**

Jean GRACIA nous remercie tous et souhaite de la stabilité avec l'application de cette modification jusqu'au terme de l'actuel mandat.

4. Questions diverses

✓ **Question liée à la mixité**

➔ Frank BIGNET : dans le PPF, s'exprime la volonté fédérale de féminiser l'encadrement : c'est un véritable défi structurel à relever et nous nous y attelons.

✓ **Question liée à la NACAC** (North America Central America Caribbean Athletic Association)

Jean GRACIA explique qu'à la suite d'une décision de la NACAC, les athlètes d'Outre-mer ne pourront pas participer aux Championnats de la NACAC alors qu'ils s'y étaient pourtant préparés.

Elodie CAIRO précise que jusqu'à présent, les athlètes avaient pu participer à ces championnats et que la Ligue de Guadeloupe avait déjà engagé des frais de déplacement à hauteur de 6 000 euros. Pour en obtenir le remboursement, elle est en attente d'un courrier de la NACAC mais ses demandes sont restées sans réponse. C'est pourquoi, celle-ci demande l'assistance de la FFA.

Hugues PARSEMAIN ajoute qu'il ne comprend pas la position de la NACAC au sujet du Ranking.

➔ Jean GRACIA demande qu'on le tienne informé et indique qu'une réunion sera organisée sur ce sujet avec Marcel FERRARI, Huguette RENÉ et Elodie CAIRO.

Le Championnat de la NACAC concerne une seule compétition. Il s'agit de convaincre la NACAC de l'importance de la participation de nos athlètes.

Clôture – Président de la FFA - Jean GRACIA

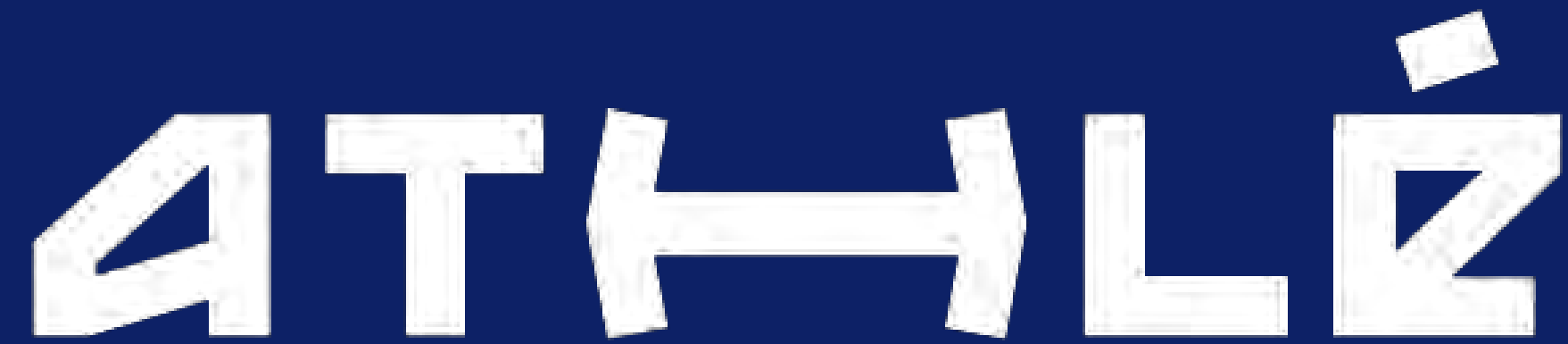
Le Président remercie tous les participants à cette visioconférence. Avant de conclure, il rappelle que la prochaine réunion du Comité directeur, en présentiel, se tiendra les 5 et 6 décembre prochains. En outre, aura lieu le 12 novembre dès 16h une réunion du Comité directeur, en visioconférence relative à la stratégie running.

- Fin de la réunion à 13h00 -

Ont contribué à la réalisation de ce procès-verbal, Béatrice PFAENDER, Secrétaire générale adjointe et Claudine DA SILVA-RÉMOND, Chef de projet Administratif.



Nicolas PARÉSY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

3 octobre 2025

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR - VISIOCONFÉRENCE

1. INTRODUCTION

POINT SUR LES PRÉSENTS – Vendredi 3 octobre



Président

Jean GRACIA

Membres CD

Mame-Ibra ANNE - Jean-Marc BÉRAUD – Maryse BRETON – Frédéric BURLETT
Dominique CARLAC'H – Aude CLAVIER - Odile DIAGANA - Fabrice DUBUISSON -
Marcel FERRARI – Arnaud FLANQUART - Dominique FOURNET Cécile GILROY
Bertrand HOZÉ – Muriel HURTIS Emmanuelle JAEGER - Philippe LAMBLIN - Kévin
LEGRAND - Stéphanie MALLET – Serge MOTTIER – Jérôme NICAULT - Nicolas
PARÉSY - Béatrice PFAENDER – Martine PREVOST – Elodie PRISCA - Caroline
PUJOL Mélina ROBERT-MICHON - Bénédicte ROZE – Lahcen SALHI - Anne
TOURNIER-LASSERVE – Jean-Claude VOLLMER

POINT SUR LES PRÉSENTS – Vendredi 3 octobre



Président(e)s de commissions-comités (hors CD)

Bernard AMSALEM – Jean-Marie BELLICINI – Yves BOISSERIE
Laurent BOQUILLET – Daniel BUZZI - Thierry COLLIGNON
Frédéric DAILLE - Fabrice DESCOMBE – Philippe DUPERREX
Dominique MARRADI - Alain MARTRES – Christine NUISSIER
Colette RUINEAU

Président(e)s de ligues (hors CD)

Isabelle ARMAND - - Alain BULOT – Elodie CAIRO – Marc CONGRAS
Jean-Pierre DELOY– Cécile GILROY - Patrick LABARUSSIAS – Ibrahim
MCOLO - Petelo-Sanele MAILAGI -Marc LE MERCIER – Hugues PARSEMAIN
Dominique PIGNET - Dominique PLÉE - Jean-Claude PRIANON
Huguette RENÉ – Jérôme TROYAT

Invités permanents

Frank BIGNET – Jérôme VILLON – Christophe HALLEUMIEUX

Directeurs et DTN

Mehdi BAALA – Romain BARRAS – Philippe BOIDÉ – Laurie FELIX -
Guillaume GEISLER – Jérôme LEBORGNE - Philippe LEYNIER - Isabelle
MARÉCHAL - Alix PEARSON – Cécile VEYRIER

Excusés

*Maryse BRETON - Laurent EGHAZARIAN - Chantal FERRARI – Philippe LAMBLIN
Dominique MARRADI*

1.2 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

SESSION 1 DU VENDREDI

OUVERTURE

1/ Introduction

2/ Intervention du Président

3/ Intervention de la Présidente déléguée

PAUSE

4/ Intervention du Trésorier général

5/ Dossiers du Comité directeur

6/ Rapport de l'OFA

SESSION 2 DU SAMEDI

OUVERTURE

7/ Intervention du Directeur général

8/ Intervention du Directeur technique national

PAUSE

9/ Vie sportive

10/ Questions diverses

CLÔTURE

1.3 | **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES 31 JUILLET & 1^{ER} AOÛT 2025 - TALENCE**

2. | INTERVENTION DU PRÉSIDENT

3. ■ | INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

3.1 | PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2025-2029

A quoi sert un plan de développement ?



Un guide pour tous les acteurs FFA

- Il s'adresse en priorité aux **clubs, comités et ligues**, mais aussi à l'ensemble des équipes fédérales.
- Il donne un cap clair, partagé par tous, afin que chacun travaille dans le même sens.

01



Une traduction du projet politique

- Le plan met en œuvre, de manière concrète, le **projet politique porté par les élus** de la Fédération.
- Il permet aux dirigeants de suivre l'avancement de la stratégie et d'en mesurer les résultats.

02



Une démarche connectée à la réalité du terrain

- Le plan repose sur un **diagnostic partagé** : où nous en sommes aujourd'hui, et où nous voulons aller demain.
- Il fixe des **cibles claires**, un **séquençage des actions**, et des priorités adaptées aux territoires.

03



Un outil d'efficacité collective

- Il aligne l'action de la Fédération et des structures locales, ce qui renforce l'efficacité des projets et des initiatives.
- Sa construction associe l'ensemble des parties prenantes : **élus, DTN, salariés, ligues, comités, clubs**. C'est un processus collectif qui favorise l'appropriation.

04



Un gage de crédibilité auprès des partenaires

- Pour les **partenaires publics et privés**, le plan démontre que la Fédération agit avec une stratégie claire, réfléchie et construite, et non au gré des circonstances.
- Il constitue ainsi un argument fort pour renforcer la confiance et mobiliser des soutiens.

05

Quelles nouveautés pour le plan 2025-2029 ? 1/2



Un plan calé sur le mandat fédéral

- o Contrairement au plan précédent (2018–2024) qui dépassait un mandat, celui-ci couvre **un cycle électoral complet**.
- o Une **année de transition** est prévue pour assurer la continuité avec le futur plan (2029–2033).

Un accompagnement plus fort des clubs

- o Le plan met l'accent sur **le soutien aux clubs**, avec des dispositifs adaptés à leurs tailles, besoins et projets.
- o L'objectif est de renforcer la proximité et l'efficacité de l'accompagnement

Un plan fédéral mieux articulé avec les territoires

- o Pour la première fois, le plan fédéral **intègre les plans de développement des ligues régionales**
- o Chaque ligue dispose d'une fiche synthétique qui valorise ses priorités et ses spécificités territoriales
- o Le plan devient ainsi déconcentré et partagé, avec une logique à plusieurs niveaux : un plan national, décliné dans chaque ligue, et à terme au niveau départemental
- o Chaque ligue recevra une version commune **“Plan de développement Fédération + Ligue”**, garantissant plus de cohérence et de lisibilité

Une nouvelle approche des pratiques

- o L'évolution repose sur une approche différente de nos secteurs d'activité traditionnels (stade, éducation athlétique, running et Forme santé)
- o Désormais, **l'entrée se fait par les principales attentes des pratiquants** :
 - o les pratiques compétitives
 - o les pratiques évolutives (non compétitives)
- o Ce positionnement permet d'adapter notre offre et notre organisation au plus proche des besoins de nos pratiquants

Une approche plus transversale

- o Le plan dépasse les seuls secteurs traditionnels et intègre des axes nouveaux :
 - o **performance sociétale** (égalité, inclusion, éthique),
 - o **relations institutionnelles** et partenariats,
 - o **enjeux économiques et business**.

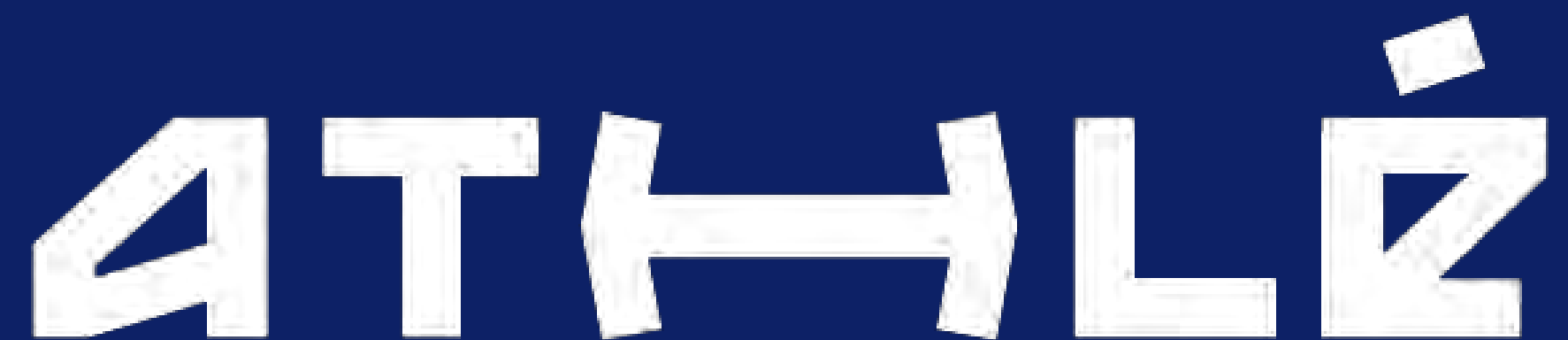
Un plan réaliste et mesurable

- o Chaque axe s'appuie sur **un état des lieux précis** (point de départ).
- o Des **objectifs réalistes et atteignables** sont fixés (point d'arrivée).
- o L'ambition est de construire un plan crédible, centré sur les capacités réelles de la Fédération, et pas seulement sur la croissance du nombre de pratiquants.

Le nouveau plan de développement 2025-2029



3.2 | CONVENTION MAIF ET NOUVELLES RÈGLES D'ÉCO- RESPONSABILITÉ



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

**CHARTRE 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES
ET ÉCOCONDITIONALITÉ MAIF**



assureur militant



PARTENAIRE PRINCIPAL

CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES

LA CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET LIGUES DE SPORT PROFESSIONNEL

- Un cadre national créé par le Ministère des Sports, le CNOSF
- Charte déployée par le Ministère des Sports fin décembre 2024
- Condition sine qua non pour l'obtention de subventions publiques
- Pour accompagner la transition écologique du sport autour de 15 engagements concrets : mobilité, énergie, alimentation, déchets, biodiversité, sensibilisation...
- 15 engagements regroupés en 3 catégories

Limiter notre impact
environnemental

Lutter contre les
discriminations

Sensibiliser, mobiliser &
former


MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Charte
élaborée en
collaboration
avec le
WWF France



CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES

LA CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET LIGUES DE SPORT PROFESSIONNEL

- FFA signataire de la charte en avril 2025
- Nous sommes officiellement engagés auprès du ministère et de nos partenaires à mettre en œuvre des actions concrètes et mesurables.
- Un contrat moral et opérationnel qui nous place dans une logique de responsabilité, de transparence et de progrès continu.
- Objectifs sur 4 ans de déploiements d'actions visant à minimiser nos impacts environnementaux en maximisant nos impacts sociaux et/ou sociétaux


MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Charte
élaborée en
collaboration
avec le
WWF France



CHARTRE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES

S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE CONCRETE, COLLECTIVE ET MESURABLE POUR ACCELERER NOTRE TRANSITION ECOLOGIQUE

- Alignement stratégique (Programme politique – Plan de développement - Charte 15 engagements écoresponsables)
- Intégration de critères environnementaux et sociétaux dans le contrat de délégation
- Levier de mise en œuvre et une garantie de crédibilité
- Donner du sens et de la cohérence aux actions
- Passer de l'intention à l'action grâce à des engagements concrets
- Créer une dynamique collective et fédératrice
- Poser des bases solides pour un changement structurel à l'échelle de toute l'organisation fédérale



PARTENARIAT MAIF

- MAIF partenaire principal de la FFA depuis 2017
- Un engagement de la MAIF confirmé jusqu'à décembre 2026
- Un partenaire fidèle et très engagé sur l'écoresponsabilité avec son mouvement Sport Planète
- MAIF, partenaire majeur des univers running/trail et Cross & Equipe de France de Trail

Nouveauté 2025 : la MAIF engage la fédération contractuellement avec une partie d'écoconditionnalité → Mise en place d'un système de Bonus / Malus



PARTENAIRE PRINCIPAL

3 ENGAGEMENTS FFA x MAIF

La MAIF & la FFA ont priorisé 3 engagements à déployer à l'échelle du siège fédéral, des événements patrimoines* et institutionnels** :

1. Offre d'une alimentation durable 
2. Promotion des mobilités durables 
3. Gestion responsable des déchets 

**Championnats de France Elite en salle et été, Championnats de France de cross, Meeting de Paris Indoor, Meeting de Paris, Ekiden de Paris*

***AG, CD, BF, Commissions...*



PARTENAIRE PRINCIPAL

1 ALIMENTATION DURABLE

Objectifs N+ 1



De l'offre composée de produits locaux et de saison (dont 20 % bio)



Pas de gaspillages alimentaires (objectif Zero surplus)



Végétarien dans les espaces VIP



Alternative végétarienne à chaque repas jury & bénévoles
(proposition d'alternative végé & réduction de consommation de viande rouge)

Objectifs N+ 4



De l'offre alimentaire composée de produits locaux et de saison, dont au moins 30% de produits biologiques et 30% de produits certifiés



**Privilégie une alimentation végétale,
des produits de saison et un circuit court !**

2 MOBILITÉ DURABLE

Objectifs N+ 1



70%

Des déplacements effectués en mobilité durable



65%

Suppression de 65% des trajets en avion réalisables en moins de 5h par d'autres moyens de transports

ACTION

Mise en place d'au moins une action incitative mobilité durable par type de public et par an

Objectifs N+ 4



90%

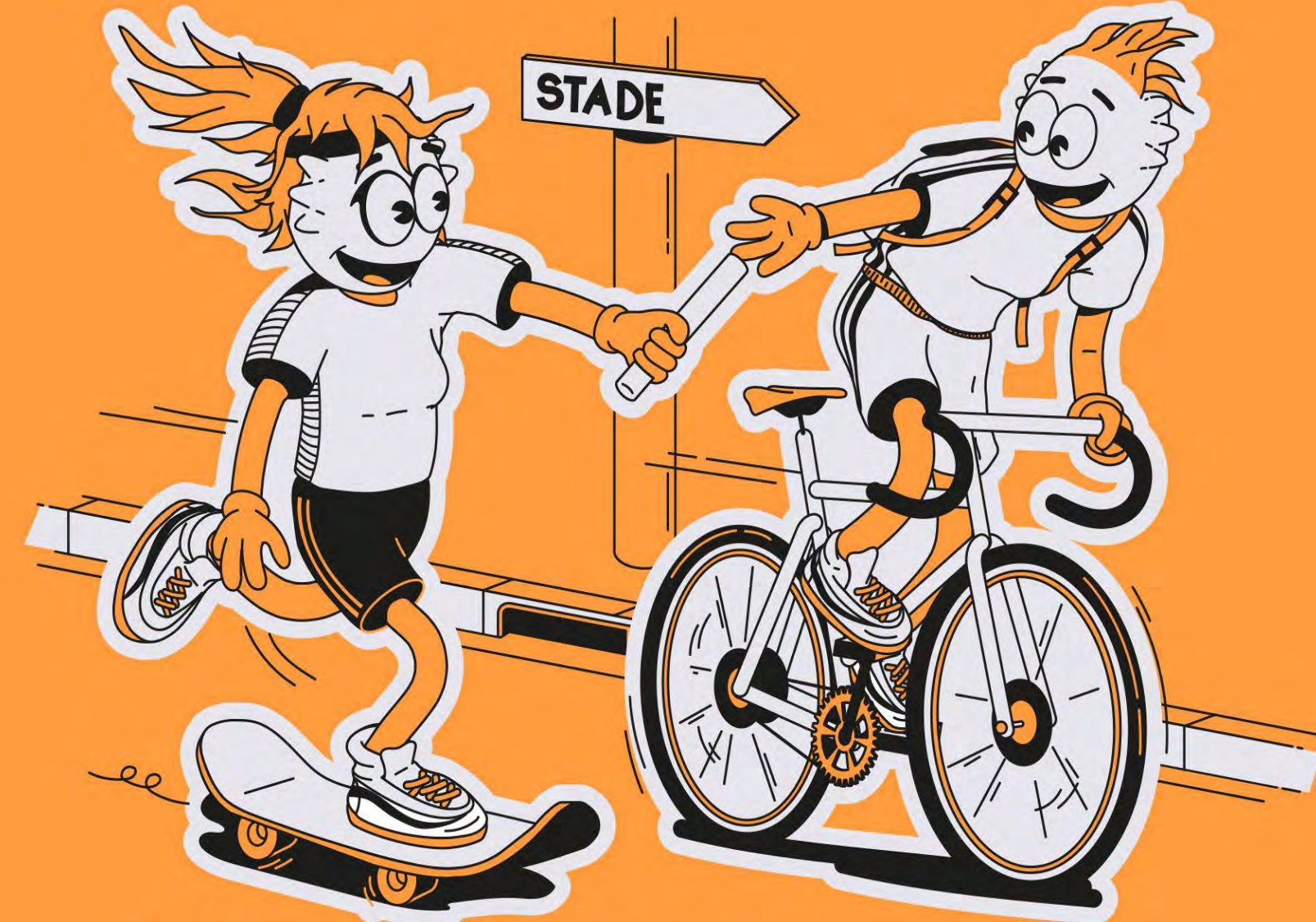
Des déplacements effectués en mobilité durable



95%

Suppression de 95% des trajets en avion réalisables en moins de 5h par d'autres moyens de transports

FAIS LA DIFFÉRENCE !



**Vélo, marche, covoiturage, transports en commun...
Choisis les mobilités durables !**

3 GESTION DES DÉCHETS

Objectifs N+ 1



Réduction de 35 % du plastique à usage unique



Suppression des bouteilles plastiques
(sur les événements institutionnels FFA & au siège)



Des élus et salariés équipés d'un contenant réutilisable (mug/ gourde)

Objectifs N+ 4



réduction de 90% du plastique à usage unique



Suppression totale des bouteilles plastiques sur tous les événements
et type de public

LANCER VALIDÉ!



Pour tes déchets, pense au tri,
la planète te dira merci !

ENSEMBLE POUR UN IMPACT DURABLE

Une stratégie d'impact puissante et une opportunité stratégique:

- Un levier fort pour le renouvellement du partenariat MAIF fin 2026
- Une opportunité pour impulser un changement durable organisationnel & événementiel
- Un levier de communication pour faire rayonner la fédération par sa stratégie d'impact innovante
- Une valorisation de notre engagement et de notre position comme un acteur sportif responsable et exemplaire
- Une continuité d'actions impactantes avec le nouveau plan de développement
- Un bonus MAIF de 15k€ pour accompagner un changement structurel
- Conditionnera l'accès à certains financements publics et privés



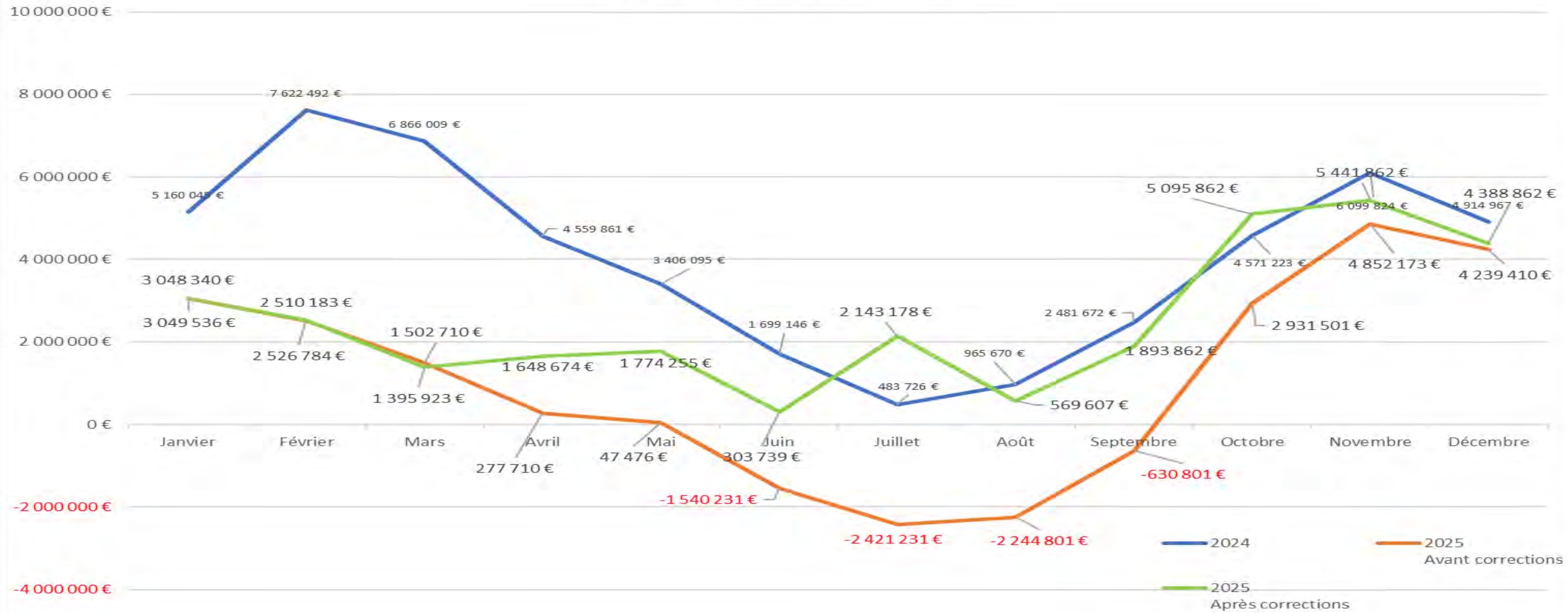
PARTENAIRE PRINCIPAL

4. | INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

4.1 | SITUATION DE LA TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRESORERIE

FFA - Evolution de la Trésorerie
Situation à la fin de chaque mois



4.2 | ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

La démarche retenue, fondée sur l'anticipation et une vision pluriannuelle, et basée sur le plan de développement de la FFA, conduit à proposer la procédure d'élaboration du budget prévisionnel 2026 suivante :

- **1^{ère} phase (Déjà réalisée en septembre 2025) :** Fixation des orientations stratégiques pluriannuelles (jusqu'au 31/12/2028) par le « groupe budget », en précisant et hiérarchisant les objectifs issus des 4 piliers du plan de développement. Avec un découpage en projets et en actions.

Il est à préciser que le socle du suivi budgétaire a été complètement refondé, ainsi que la codification analytique des lignes budgétaires, ceci pour un meilleur suivi et une plus grande lisibilité.

ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Les 4 grands blocs du Budget prévisionnel seront les suivants :

Sportif

Développement

Gouvernance et fonctionnement

Projets et investissements stratégiques

ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

- **2^{ème} phase : Semaine du 6 au 10 octobre** : Présentation de la nouvelle architecture budgétaire aux équipes, afin de leur permettre de préparer leurs propositions budgétaires en pleine connaissance et avec l'avantage de l'anticipation. En associant les « élus responsables concernés ».

Il est demandé aux équipes de ne prendre aucun engagement tant que les lignes budgétaires ne sont pas validées par le « groupe budget ».

- **3^{ème} phase : Du 7 octobre au 17 octobre** : Récupération des données budgétaires par le groupe budget et compilation des éléments.

ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

- 4^{ème} phase : Du 20 au 31 octobre : Première série de réunions avec les responsables budgétaires pour arbitrer les données.
- 5^{ème} phase : Du 5 au 13 novembre : Deuxième série de réunions avec les responsables budgétaires pour un ultime arbitrage.
- 6^{ème} phase : Présentation du projet au Bureau fédéral du 15 novembre.
- 7^{ème} phase : Présentation du projet au Comité directeur des 5 et 6 décembre.

5.1 | ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS ET DE CLUBS

BILAN DE LA SAISON 2024-25



LICENCES

336 657

+ 7,23%

+ 22 685

CLUBS

2 551

+ 91

- 39

DÉBUT DE LA SAISON 2025-26

LICENCES

212 811

+ 4,6%

82% de renouvellement

18% de création



CLUBS

2 503

A: Date de référence N-1 : 01/10/2024

B : Date de la fin Saison :31/08/2025

C : Date de Référence :01/10/2025



	A	B	C	C/B %	C/A %
40 ARA	23502	36299	23978	66.06%	102.03%
41 BFC	7198	12170	8061	66.24%	111.99%
42 BRE	13559	20959	13869	66.17%	102.29%
43 CEN	8345	12792	8409	65.74%	100.77%
44 COR	915	1697	1214	71.54%	132.68%
45 G-E	16079	25574	16712	65.35%	103.94%
46 H-F	17619	27942	18858	67.49%	107.03%
47 I-F	31358	56323	31617	56.14%	100.83%
48 NOR	11415	18869	12913	68.43%	113.12%
49 N-A	17794	30400	18935	62.29%	106.41%
50 OCC	15661	26116	16261	62.26%	103.83%
51 P-L	20662	27617	22013	79.71%	106.54%
52 PCA	13117	24156	13603	56.31%	103.71%
53 C-T	70	103	61	59.22%	87.14%
54 GUA	839	3040	1008	33.16%	120.14%
55 GUY	225	950	315	33.16%	140.00%
56 MAR	1053	2853	936	32.81%	88.89%
57 MAY	105	318	63	19.81%	60.00%
58 N-C	281	998	401	40.18%	142.70%
59 P-F	494	1009	488	48.36%	98.79%
60 REU	3132	6376	3074	48.21%	98.15%
61 W-F	31	96	22	22.92%	70.97%
	203454	336657	212811	63,21%	104,60%

AUTRES TENDANCES

Analyse par catégorie à date

-  Les U7, U18, U20, U23, SE et MA sont en hausse (entre 0.5% et 20.6%)
-  Les U10, U12, U14 et U16 sont en baisse (entre -8.5% et -10.3%)

Analyse par type de licence à date

-  Les licences Athlé Compétition (+6.4%), Athlé Running (+13.0%), Athlé Santé (+8.0%)
-  Les licences Athlé Découverte (-8.7%) Athlé Encadrement (-8.2%) Athlé Entreprise (-17.6%)

5.2 | INFORMATIONS SUR LES ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

POINT ÉTAPE - ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES 2025

Quelles élections ?

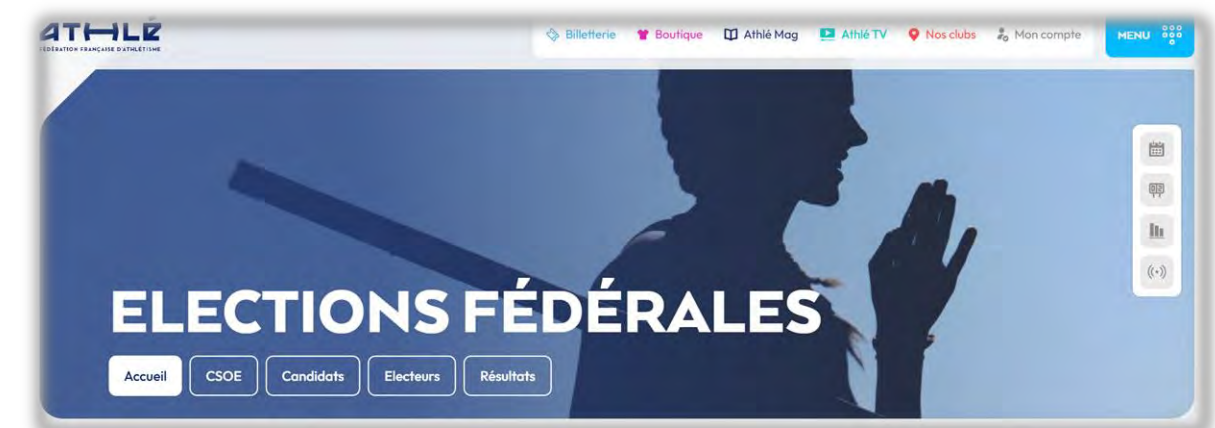
- Election de la **représentante des entraîneurs** qui siège au Comité directeur de la FFA (titulaire et suppléante).
- Election d'une **athlète féminine** au sein de la Commission des Athlètes de Haut Niveau.

Échéances d'organisation ?

- Sélection du **prestataire de votes électronique** : les offres sont en cours de réception pour étude.
- Désignation du **Bureau de vote** : Béatrice PFAËNDER (en cours), André OSSOLA, Carole LESIRE, Sylvain COLETTE.
- **Communication** : le **plan de communication** a été adopté (site internet mis à jour avec des publications régulières, newsletters, campagne SMS, implication du prestataire de votes).

Calendrier

- **22 sept.** : établissement du plan de communication et des formulaires de candidatures
- **30 septembre** : Appel à candidatures
- **10 au 20 octobre** : Période de candidature
- **26 octobre** : Arrêté des listes électorales
- **28 octobre** : Publication des listes électorales et des listes de candidatures
- **Semaine du 10 novembre** : Scrutins blancs
- **Les 17 au 20 novembre** : Période électorale
- **20 novembre** : Proclamation des résultats



MODALITÉS - ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES 2025

REPRÉSENTANT DES ENTRAÎNEURS (FEMME)

Qui peut candidater ?

- ✓ 18 ans révolus le 17 novembre 2025,
- ✓ Être licenciée au 20 octobre 2025 inclus,
- ✓ Licenciée au cours de la saison 2024/2025,
- ✓ Diplômée d'entraîneur fédéral de niveau 2 minimum au 20 octobre 2025 inclus.

Comment candidater ?

- ✓ Dossier de candidature à compléter et signer accompagné d'un extrait du casier judiciaire et la profession de foi si souhaité ;
- ✓ Transmettre entre le 10 et 20 octobre 2025 inclus ;
- ✓ Par courrier recommandé avec accusé de réception ou remis en main propre.

Qui peut voter ?

- ✓ 18 ans révolus au 17 novembre 2025,
- ✓ Être licencié au 26 octobre 2025,
- ✓ Diplômé fédéral d'entraîneur au 26 octobre 2025.

MEMBRE DE LA CAHN (FEMME)

Qui peut candidater ?

- ✓ 18 ans révolus le 17 novembre 2025 ,
- ✓ Être licenciée au 20 octobre 2025 inclus ,
- ✓ SHN entre le 1er janvier 2017 et le 20 octobre 2025 inclus.

Comment candidater ?

- ✓ Dossier de candidature à compléter et signer accompagné d'un extrait du casier judiciaire et la profession de foi si souhaité ;
- ✓ Transmettre entre le 10 et 20 octobre 2025 inclus ;
- ✓ Par courrier recommandé avec accusé de réception ou remis en main propre.

Qui peut voter ?

- ✓ 18 ans révolus au 17 novembre 2025,
- ✓ Être licencié au 26 octobre 2025 inclus,
- ✓ SHN entre le 1er janvier 2017 et le 20 octobre 2025 inclus.

MODALITÉS - ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES 2025

Comment se déroulent les scrutins ?

- **Les votes** ont lieu du **17 (12h) au 20 (12h) novembre 2025**
- Les **votes** ont lieu à distance **de manière électronique**
- **Un électeur = une voix**
- **Les procurations sont interdites**
- Le **scrutin** est **uninominal à un tour**
- **La candidate ayant obtenu le plus de voix sera élue** (en cas d'égalité, la plus jeune est élue)
- Pour les entraîneurs, la seconde arrivée est élue suppléante

5.3 | **MODIFICATION PRÉSIDENCE D'UNE COMMISSION**

5.4 | POINT SUR LES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

5.5 | GESTION DES ÉQUIPEMENTS ADIDAS

GESTION DES ÉQUIPEMENTS ADIDAS

Rappel du contexte

- Textile en surplus (collection passée)
- Décision prise de faire bénéficier une partie de ces équipements à la famille de l'athlé

Point de situation

- Validation du principe de ventilation par l'intermédiaire des Ligues
- Validation du tableau de répartition proposé aux Ligues
- Principe du don, avec prise en charge de l'expédition par les Ligues
- Gestion spécifique des territoires ultramarins (dont droits de douane)

Prochaines étapes

- Novembre 2025 : transmission par les Ligues des informations administratives et logistiques pour les livraisons
- Décembre 2025 : préparation des expéditions et planification des livraisons
- Janvier-Février 2026 : expéditions puis ventilation par les Ligues aux destinataires finaux

En parallèle : formalisation administrative



5.6 | POINTS DIVERS

RAPPELS !

- ① PV des comités directeurs des ligues et des comités départementaux
- ② Inscription à l'ordre du jour
- ③ Dates des AG des ligues et des comités
- ④ Licences des délégués avant le 31 octobre 2025



CALENDRIER DES RÉUNIONS 2025

Secrétariat fédéral	Préparation BF ou CD	Bureau fédéral	Comité directeur
mardi 30 septembre - 17:00	→ mercredi 08 octobre - 15:00	→ jeudi 09 octobre - 10:00	
lundi 13 octobre - 11:00			
mardi 28 octobre - 11:00			→ mercredi 12 novembre - 16:00
lundi 10 novembre - 11:00	→ vendredi 14 novembre - 14:00	samedi 15 novembre - 09:00 dimanche 16 novembre - 09:00	
lundi 24 novembre - 11:00			vendredi 05 décembre - 15:00 samedi 06 décembre - 10:00
lundi 08 décembre - 11:00	→ mercredi 17 décembre - 15:00	→ jeudi 18 décembre - 10:00	

réunion en visioconférence
Réunion en présentiel



CALENDRIER DES RÉUNIONS 2026 (1^{ER} SEMESTRE)

janv-26			févr-26			mars-26			avr-26			mai-26			juin-26		
1	J	Nouvel an	1	D		1	D	Elite en Salle	1	M		1	V	1 ^{er} mai	1	L	
2	V		2	L	SF	2	L	SF	2	J	BF	2	S		2	M	
3	S		3	M		3	M		3	V		3	D		3	M	
4	D		4	M		4	M		4	S	AG Lignes	4	L		4	J	
5	L	SF	5	J	BF	5	J		5	D	Pâques	5	M		5	V	
6	M		6	V		6	V	France Cross	6	L		6	M		6	S	
7	M		7	S		7	S		7	M		7	J	BF	7	D	
8	J	BF	8	D		8	D		8	M		8	V	Armistice	8	L	SF
9	V		9	L		9	L		9	J		9	S		9	M	
10	S		10	M		10	M		10	V		10	D		10	M	
11	D		11	M		11	M		11	S	AG Lignes	11	L	SF	11	J	
12	L		12	J		12	J		12	D		12	M		12	V	
13	M		13	V		13	V		13	L	SF	13	M		13	S	
14	M		14	S		14	S		14	M		14	J	Ascension	14	D	
15	J		15	D		15	D		15	M		15	V		15	L	
16	V		16	L	SF	16	L	SF	16	J		16	S		16	M	
17	S		17	M		17	M		17	V	Congrès & AG FFA	17	D		17	M	
18	D		18	M		18	M		18	S		18	L		18	J	BF
19	L	SF	19	J		19	J		19	D		19	M		19	V	Meeting Paris
20	M		20	V		20	V		20	L		20	M		20	S	
21	M		21	S		21	S	AG Lignes	21	M		21	J		21	D	
22	J		22	D		22	D		22	M		22	V		22	L	SF
23	V	CD	23	L		23	L		23	J		23	S		23	M	
24	S		24	M		24	M		24	V		24	D	Pentecôte	24	M	
25	D		25	M		25	M		25	S		25	L		25	J	
26	L		26	J		26	J		26	D		26	M	SF	26	V	
27	M		27	V	BF	27	V	CD	27	L	SF	27	M		27	S	
28	M	6	28	S	Elite en Salle	28	S		28	M		28	J		28	D	
29	J					29	D		29	M		29	V	CD	29	L	
30	V					30	L	SF	30	J		30	S		30	M	
31	S					31	M					31	D				



CALENDRIER DES RÉUNIONS 2026 (2^{ÈME} SEMESTRE)

juil-26			août-26			sept-26			oct-26			nov-26			dec-26		
1	M	13	1	S		1	M		1	J		1	D	Toussaint	1	M	
2	J		2	D		2	M		2	V	CD	2	L		2	M	
3	V		3	L		3	J		3	S		3	M		3	J	
4	S		4	M		4	V		4	D		4	M		4	V	
5	D		5	M		5	S		5	L		5	J		5	S	
6	L	SF	6	J		6	D		6	M		6	V		6	D	
7	M		7	V		7	L	SF	7	M		7	S		7	L	SF
8	M		8	S		8	M		8	J		8	D		8	M	
9	J	BF	9	D		9	M		9	V		9	L	SF	9	M	
10	V		10	L		10	J		10	S		10	M		10	J	
11	S		11	M		11	V		11	D		11	M	Armistice	11	V	
12	D		12	M		12	S		12	L	SF	12	J		12	S	
13	L		13	J		13	D		13	M		13	V		13	D	
14	M	Fête Nat.	14	V		14	L		14	M		14	S	Séminaire	14	L	
15	M		15	S	Assomption	15	M		15	J		15	D	BF	15	M	
16	J		16	D		16	M		16	V		16	L		16	M	
17	V		17	L		17	J	BF	17	S		17	M		17	J	BF
18	S		18	M		18	V		18	D		18	M		18	V	
19	D		19	M		19	S		19	L		19	J		19	S	
20	L	SF	20	J		20	D		20	M		20	V		20	D	
21	M		21	V		21	L	SF	21	M		21	S		21	L	
22	M		22	S		22	M		22	J	BF	22	D		22	M	
23	J	CD	23	D		23	M		23	V		23	L	SF	23	M	
24	V		24	L		24	J		24	S		24	M		24	J	
25	S	France Elite	25	M		25	V		25	D		25	M		25	V	Noël
26	D		26	M		26	S		26	L	SF	26	J		26	S	
27	L		27	J		27	D		27	M		27	V		27	D	
28	M		28	V		28	L		28	M		28	S		28	L	
29	M		29	S		29	M		29	J		29	D		29	M	
30	J		30	D		30	M		30	V		30	L		30	M	
31	V		31	L					31	S					31	J	

RÈGLEMENT DES MANIFESTATIONS RUNNING

MODIFICATION D'UNE MENTION SUR LES ESCORTES LORS DES COURSES LABELLISEES

Au lieu de :

"3 escortes hommes et 3 escortes femmes certifiées I run clean pour tous les niveaux de labels, Le délégué anti-dopage effectuera une formation de terrain avant l'épreuve. Cette formation s'ajoute à la formation intégrée du préleveur, inhérente à sa mission AFLD."

Lire :

"Au minimum 3 escortes hommes et 3 escortes femmes. Dans le cas exceptionnel où les escortes sélectionnées n'auraient pas reçu la formation nécessaire (CAD ou ADE), elles sont alors formées sur le lieu de l'épreuve par le préleveur. Le délégué antidopage pourra délivrer des informations relatives au déroulement de l'épreuve auprès des escortes sélectionnées."

6. RAPPORT DE L'OFA INTERVENTION DE J.M. BELLICINI

FIN DE LA 1^{ÈRE} SÉQUENCE

OUVERTURE DE LA SESSION N° 2

POINT SUR LES PRÉSENTS – Samedi 4 octobre



Président

Jean GRACIA

Membres CD

Mame-Ibra ANNE - Jean-Marc BÉRAUD – Maryse BRETON – Frédéric BURLETT
Dominique CARLAC'H – Aude CLAVIER - Odile DIAGANA - Fabrice DUBUISSON -
Marcel FERRARI – Arnaud FLANQUART - Dominique FOURNET Cécile GILROY
Bertrand HOZÉ – Muriel HURTIS Emmanuelle JAEGER - Philippe LAMBLIN - Kevin
LEGRAND - Stéphanie MALLET – Serge MOTTIER – Jérôme NICAULT - Nicolas
PARÉSY - Béatrice PFAENDER – Martine PREVOST – Elodie PRISCA -
Caroline PUJOL Méлина ROBERT-MICHON - Bénédicte ROZE – Lahcen SALHI -
Anne TOURNIER-LASSERVE – Jean-Claude VOLLMER

POINT SUR LES PRÉSENTS – Samedi 4 octobre



Président(e)s de commissions-comités

(hors CD)

Bernard AMSALEM – Jean-Marie BELLICINI – Yves BOISSERIE
Laurent BOQUILLET – Daniel BUZZI - Thierry COLLIGNON
Frédéric DAILLE - Fabrice DESCOMBE – Philippe DUPERREX
Dominique MARRADI - Alain MARTRES – Christine NUISSIER
Colette RUINEAU

Président(e)s de ligues

(hors CD)

Isabelle ARMAND - - Alain BULOT – Elodie CAIRO – Marc CONGRAS
Jean-Pierre DELOY– Cécile GILROY - Patrick LABARUSSIAS – Ibrahim
MCOLO Petelo-Sanele MAILAGI -Marc LE MERCIER – Hugues PARSEMAIN
Dominique PIGNET - Dominique PLÉE - Jean-Claude PRIANON
Huguette RENÉ – Jérôme TROYAT

Invités permanents

Frank BIGNET – Jérôme VILLON – Christophe HALLEUMIEUX

Directeurs et DTN

Mehdi BAALA – Romain BARRAS – Philippe BOIDÉ – Laurie FELIX -
Guillaume GEISLER – Jérôme LEBORGNE - Philippe LEYNIER - Isabelle
MARÉCHAL - Alix PEARSON – Cécile VEYRIER

Excusés

*Laurent EGHAZARIAN - Chantal FERRARI – Philippe LAMBLIN
Dominique MARRADI*

7. INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



POINT RH

Janvier à septembre

NOM	Statut	Date entrée/départ	Emploi	Pôle/Service	Recrutement
BARBOSA Alexis	Arrivée	06/01/2025	CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION DIGI	Communication	+1
BENOIT-MAURICE Bère	Arrivée	06/01/2025	CHARGÉ(E) DE PROJETS	Organisations	CDD remplacement congé maternité, se termine le 30/11/2025
BESIERS Julie	Arrivée	01/10/2025	APPRENTIE	Juridique	+1
BOINOT Cécile	Départ	30/05/2025	CHEF(FE) DE PROJETS	Développement	Remplacé par Amandine ANDRE (13/10/2025)
BOYER Joseph	Arrivée	03/02/2025	ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF	Organisations	+1
CATTEROU Nicolas	Départ	29/08/2025	CHARGÉ(E) DE MISSION JURIDIQUE	Juridique	Remplacé par Noémie MALLET (01/09/2025)
CHARTIER Frédéric	Départ	03/08/2025	DIRECTEUR COMPTABLE - GESTION	Finances	Remplacé par Jérôme LEBORGNE (01/10/2025)
DJEZZAR Sonia	Arrivée	01/04/2025	ASSISTANT(E) MEDICAL(E)	Médical	Remplacement
GALFIONE Jean	Arrivée	22/09/2025	MANAGER PROGRAMME LA 2028	Pôle Olympique	+1
GOURDIN Clément	Départ	31/01/2025	DIRECTEUR PÔLE ADM GÉNÉRALE	Administration générale	Pas de remplacement
GRACIA Catherine	Départ	31/03/2025	ASSISTANT(E) RI & LUTTE DOPAGE	Cabinet	Pas de remplacement
GUI Olivier	Départ	31/01/2025	DTNA RUNNING	DTN	Transfert missions via prestation
HAMRI Imad	Arrivée	01/07/2025	CHARGÉ(E) DE MISSION EXPERTISE	Haute performance	Contrat CIFRE
LELUC Lino	Départ	16/09/2025	APPRENTI	Juridique	Remplacé par Romane GUEFFIER (01/09/2025)
MANCEAU Adrien	Départ	30/09/2025	CHARGÉ(E) DE PROJETS	Adhérents	Retour de Mbra CORREIA (mi-octobre)
PEREIRA Aurélie	Départ	12/09/2025	APPRENTI(E)	Communication	Remplacée par Lauryan CONSTANT (01/10/2025)
SAEZ Nicolas	Départ	13/07/2025	CHEF(FE) DE PROJETS PARTENARIATS	Marketing	Remplacement intermédiaire de Nicolas SAEZ par Thibault NOYAU (18/09/2025)
TRAORE Safiétou	Départ	11/04/2025	CHARGÉ(E) DE MISSION FORMATION	OFA	Pas de remplacement
VILLON Jérôme	Arrivée	01/02/2025	DIRECTEUR GENERAL	Direction	

Départ remplacé ou +1

Départ non remplacé

Recrutement en cours

7.2 | NOUVEAU SITE FFA



Lancement
de la nouvelle version d'Athle.fr

Prochaines étapes
& chiffres clés

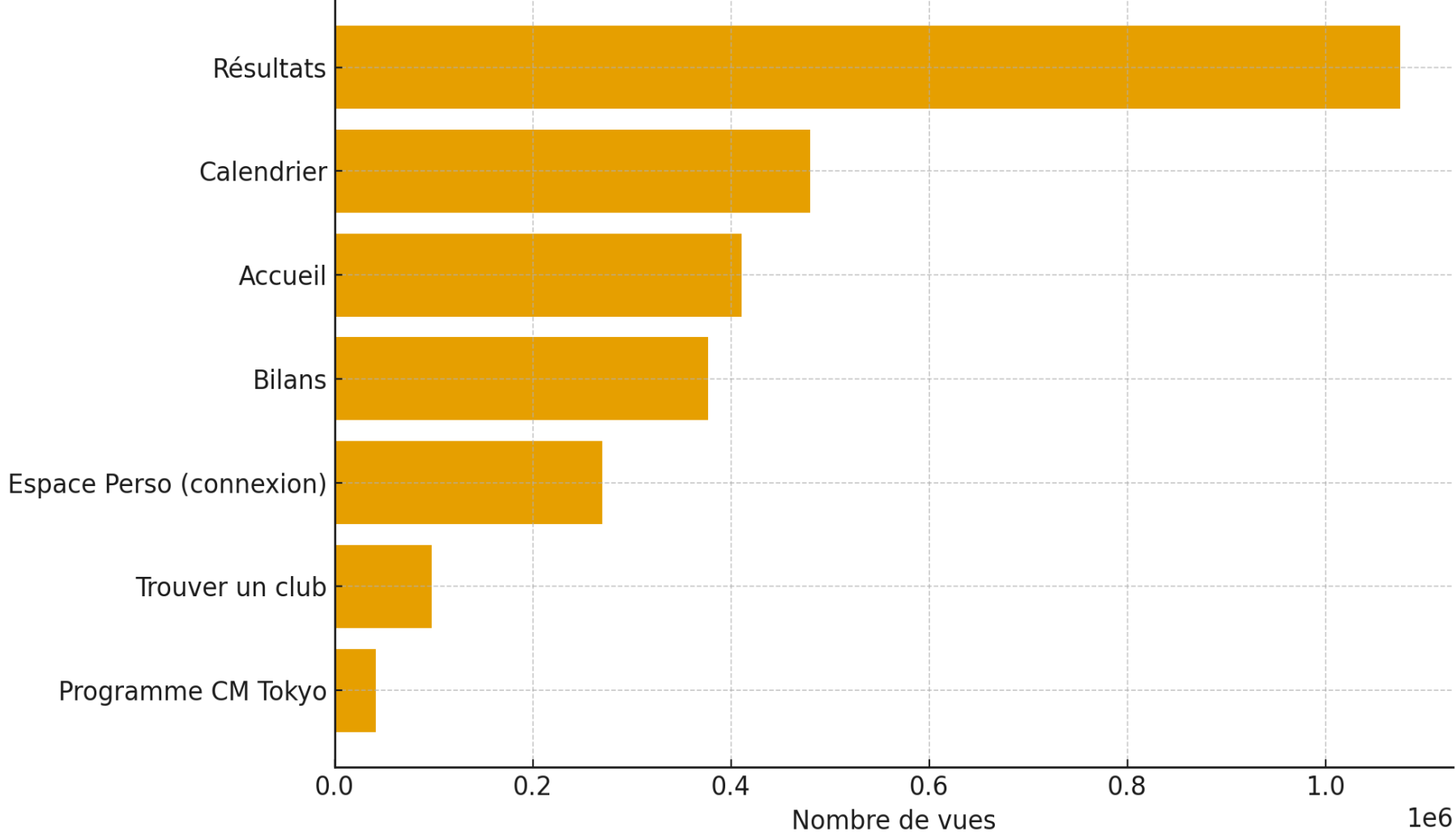
CHIFFRES CLÉS

Athle.fr

Septembre 2025

Utilisateurs actifs : 585k
Nbr de pages vues : 4,5 M

Pages les plus consultées :
- Résultats : 1,075 M vues
- Calendrier : 480k vues
- Homepage : 411k vues

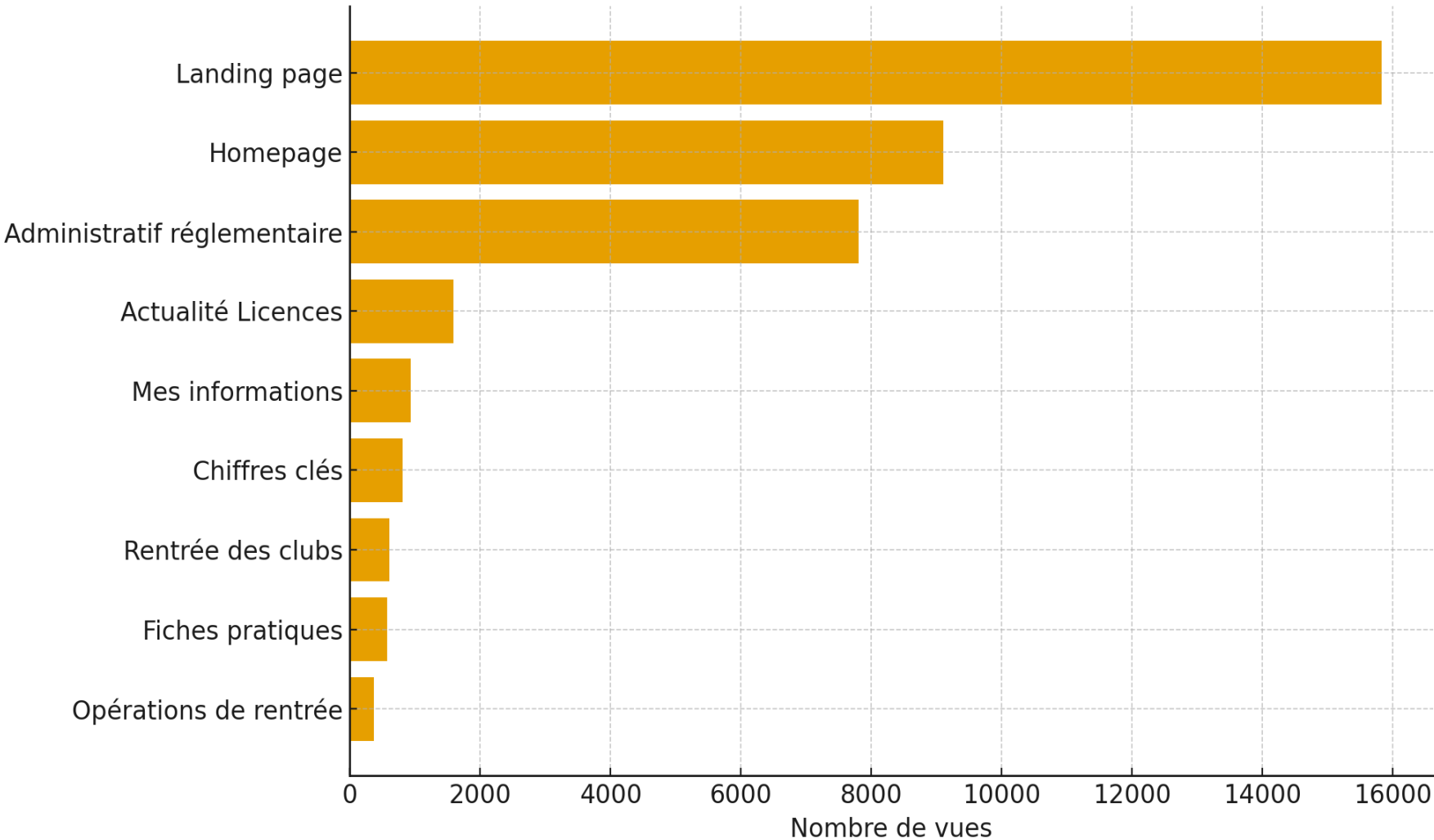


Monclub.athle.fr

Septembre 2025

Utilisateurs actifs : 9,5k VS 2,1k en juillet
Nouveaux utilisateurs : 8,2k VS 1,6k en juillet

Pages les plus consultées :
- Landing page : 15 827 vues
- Homepage : 9 102 vues
- Administratif réglementaire : 7 804 vues





Prochaines étapes

◆ Espace personnel

- Retours maquettes : 15/09 → 10/10
- Intégration : 10/10 → 03/11
- Finalisation : 10/10

◆ Site des clubs & commissions

- Cadrage : 01/10 → 18/10
- Deadline : Janvier 2026

◆ Guide orientation (Formation)

- Cadrage : 
- Maquettes : 06/10 → 10/10
- Développement : 13/10 → 31/10

◆ Moteur de recherche

- Définition besoins : 06/10
- Maquette & dev. : 06/10 → 31/10

◆ Évolutions UX (ergonomie, navigation...)

- À venir courant novembre

7.3 | ÉVÉNEMENTS

ORGANISATION – Talence 2025

+ 15 000

SPECTATEURS SUR LES 3 JOURS

TOP 2

AFFLUENCE CF ÉLITE (derrière Angers 2024)

400

BÉNÉVOLES & JURYS

Crédit Mutuel
**CHAMPIONNATS
DE FRANCE**
ÉLITE



ORGANISATION – Talence 2025



632

PARTICIPANTS

5

RECORDS DES
CHAMPIONNATS

113

RECORDS PERSONNELS

214

MEILLEURES PERFORMANCES
DE LA SAISON



ORGANISATION – Talence 2025

190

PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

11,7M VUES

SUR LE TOTAL DES DIFFÉRENTS CONTENUS
PUBLIÉS

375 K LIKES

SUR LE TOTAL DES DIFFÉRENTS CONTENUS
PUBLIÉS

450 K VUES

RÉEL MOMENT REMPLI D'ÉMOTIONS POUR PASCAL
MARTINOT-LAGARDE SUR INSTAGRAM



ORGANISATION – Talence 2025



723 000

AUDIENCE MOYENNE TV
(VENDREDI + SAMEDI + DIMANCHE)

94

ACCRÉDITÉS

TOP ARTICLES

L'ÉQUIPE : « En attendant le soleil »

L'ÉQUIPE : « Derniers obstacles »

L'ÉQUIPE : « Retour vers le présent »

SUD OUEST : « Kwaou-Mathey et Raffin, des bonds dans le grand monde »

SUD OUEST : « Zézé « voulait de ouf » ce titre sur 100m »

SUD OUEST : « Pour les stars aussi, on attend des preuves de forme »

ATHLÈ

01.10

MAIF EKIDEN DE PARIS® 2025

**MAIF,
EKIDEN
DE PARIS**

1 | INFORMATIONS GÉNÉRALES

12ème édition du MAIF Ekiden de Paris® 2025 **dimanche 02 novembre**

RECORD D'INSCRIPTIONS DEPUIS LA PREMIER EDITION

🏃➡️ **1630 équipes** (précédent record: 1611 équipes en 2016)

Grand Public: 883

Clubs: 149

Entreprises (dont partenaires et médias): 598

Soit un total de 9327 coureurs (dont 40% de femmes)

📈 **+13%** par rapport à 2024

🎯 **Première fois que l'événement affiche complet**

SAMEDI : 13h / 18h Village retrait des dossards au Stade Emile Anthoine

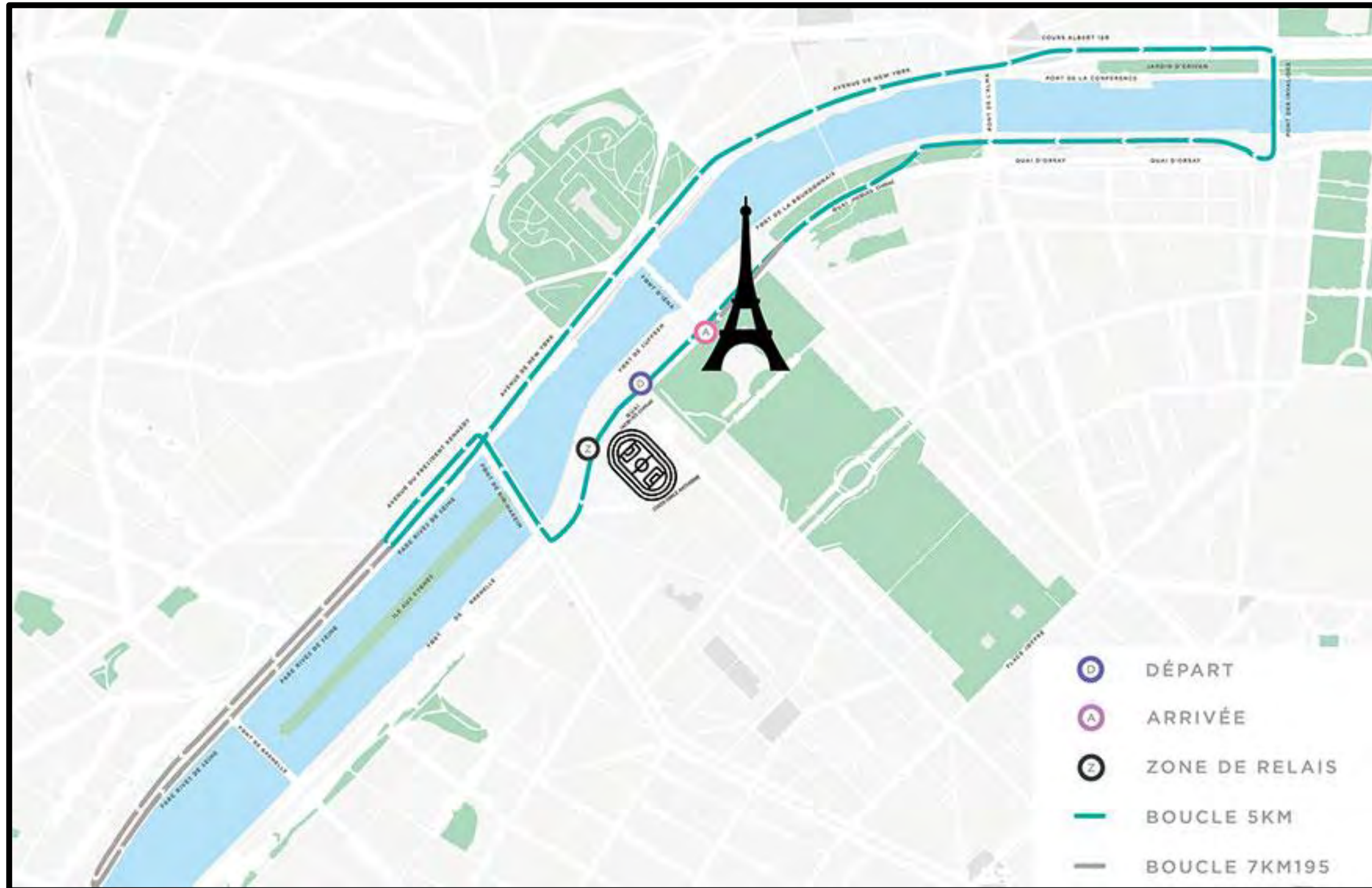
DIMANCHE : 9h départ de la course / 12h Protocole / Podium

ACTIVATIONS

- Tentative de record du Monde de l'Ekiden avec une équipe de Kenyan
- Equipe VIP Influenceurs invités par la **MAIF**
- Activation **IRun** avec la présence de Manon Trapp
- Cheering zone **Adidas** : sur le pont Bir-Hakeim avec pancartes d'encouragement, tambours, drapeaux.



2 | PARCOURS SIMILAIRE AUX ANNEÉS PRÉCÉDENTES



4 Implantations - dimanche



8. ■ | INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

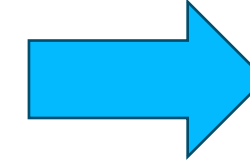
RH CTS

Sortie des effectifs : 5

✓ Départs en retraite :
Jean-François PONTIER (01/05)
Thierry LICHTLE (01/10)

Arrivée : Alexandre DODU (01/09)

✓ Mutation hors champ athlétisme :
Fabien LAMBOLEZ (31/08)
Olivier MARCHAND
Vincent IVELOU (31/08)



Effectif cible fixé par le
MSJVA au 31/12/2025

: **69**

Effectif à date : **68**

Perspectives 2026 :

- Poursuite de la réforme de la gestion des CTS engagée en 2023 - 1442 CTS sur l'ensemble des fédérations (127M€)
- Préparation du budget 2026 : annonce du Premier ministre précédent pour l'ensemble des ministères du non-remplacement d'1 départ à la retraite sur 3- pyramide des âges et départs en retraite annoncés (5 en 2026)
- Attente des arbitrages et de l'impact sur les nouvelles cibles à échéance 2028
- Nouveau travail d'analyse à avoir - temps d'échange avec la DS et l'ANS le 16 octobre
- Temps d'échange avec les directeurs de Ligue le 8 octobre :
 - o RH CTS encore conséquente mais en baisse
 - o Place des CTS à mission régionale dans les organisations de ligues
- Ouverture d'un poste **ATHLETISME** au concours de CTS externe 2026

CONTRAT DE DÉLÉGATION – déclinaison opérationnelle

Projet Sportif Fédéral :

- ✓ PSF 2023 → 180 000€ malgré les relances fédérales et régionales.
- ✓ Les justifications des subventions 2024 sont en cours (les relances auprès des Ligues par l'ANS et la FFA ont été faites).
- ✓ **Vigilance** sur les demandes, la réalisation des actions et leur justification à posteriori. Les ligues se doivent d'être le relais de la fédération sur le traitement des demandes de subvention, mais aussi sur le **suivi des justificatifs de l'utilisation des fonds publics**.
- ✓ Les moyens sont en diminution (annonce 2026), soyons meilleurs, collectivement, sur la justification à leur utilisation.

Encadrement sportif :

- ✓ Réforme de nos CQP (diplôme professionnel) s'inscrit dans la réforme globale des diplômes ministériels.
- ✓ CQP technicien a été réinscrit au RNCP pour une durée de 5 ans = enjeu structurant pour nos clubs et comités + réel outil d'animation territoriale.
- ✓ Objectif de doubler (50 à 100) le nombre de CQP pour répondre à la demande de nos clubs – 5 sites répartis sur le territoire

Convention avec les fédérations scolaires et affinitaires (élu en charge : Jérôme Nicault).

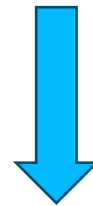
- ✓ Dans le cadre des politiques prioritaires du gouvernement et dans le prolongement du plan de développement fédéral, le lien avec le monde scolaire reprend et/on se poursuit. Des commissions mixte UGSEL α UNSS constructives se sont tenues au siège fédéral la semaine dernière sur 2 axes prioritaires :
 - L'harmonisation des calendriers
 - Un travail sur l'élaboration collective d'une convention cadre déclinable en territoire : co organisation sur un plan assurantiel, formation des jeunes juges, résultats dans la base FFA, formation des enseignants, accès à une plateforme de connaissances.

EDF : Championnats d'Europe U20 (Tampere, Finlande)

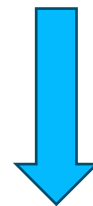


8 médailles (4H+4F) dont 3 or + 21 places de 4 à 8 (13H+8F)
5^{ème} nation européenne à la Medal Table et à la Placing Table

Rappel = 13 (4F+9H) dans le top 3 européen + 21 (10F+11H) dans le top 8 européen



Constat : fluctuation importante entre le bilan de l'année et le résultat obtenu lors de la compétition de référence liée à un manque d'accoutumance à la confrontation internationale et aux conditions des championnats (plusieurs courses)



A développer une meilleure prise en compte des conditions des championnats par un accompagnement pré championnat auprès des athlètes et des entraîneurs

EDF : Championnats du Monde Trail et Montagne (Canfranc, Espagne)

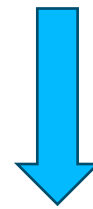


8 médailles (3 en individuel + 5 par équipe) dont 2 or + 6 finalistes
1^{ère} nation mondiale

Rappel des Championnats du Monde (2023 - Innsbruck) : 4 médailles individuelles (dont 3 titres),
7 médailles par équipe dont 3 titres (Trail long H + F, Trail court F)



Constat : championnats qui seront de plus en plus concurrentiel notamment sur les épreuves de montagne avec la présence de l'Afrique de l'Est



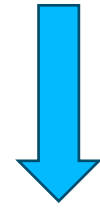
A développer une meilleure prise en compte des conditions des championnats par un accompagnement pré championnat auprès des athlètes et des entraîneurs

EDF : Championnats du Monde (Tokyo, Japon)

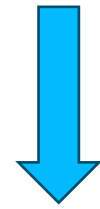


2 médailles dont 1 or + 14 places de 4 à 8

16^{ème} nation mondiale à la Medal Table et 9^{ème} à la Placing Table



Constat : nombreux points de fragilité sur la préparation à une compétition majeure

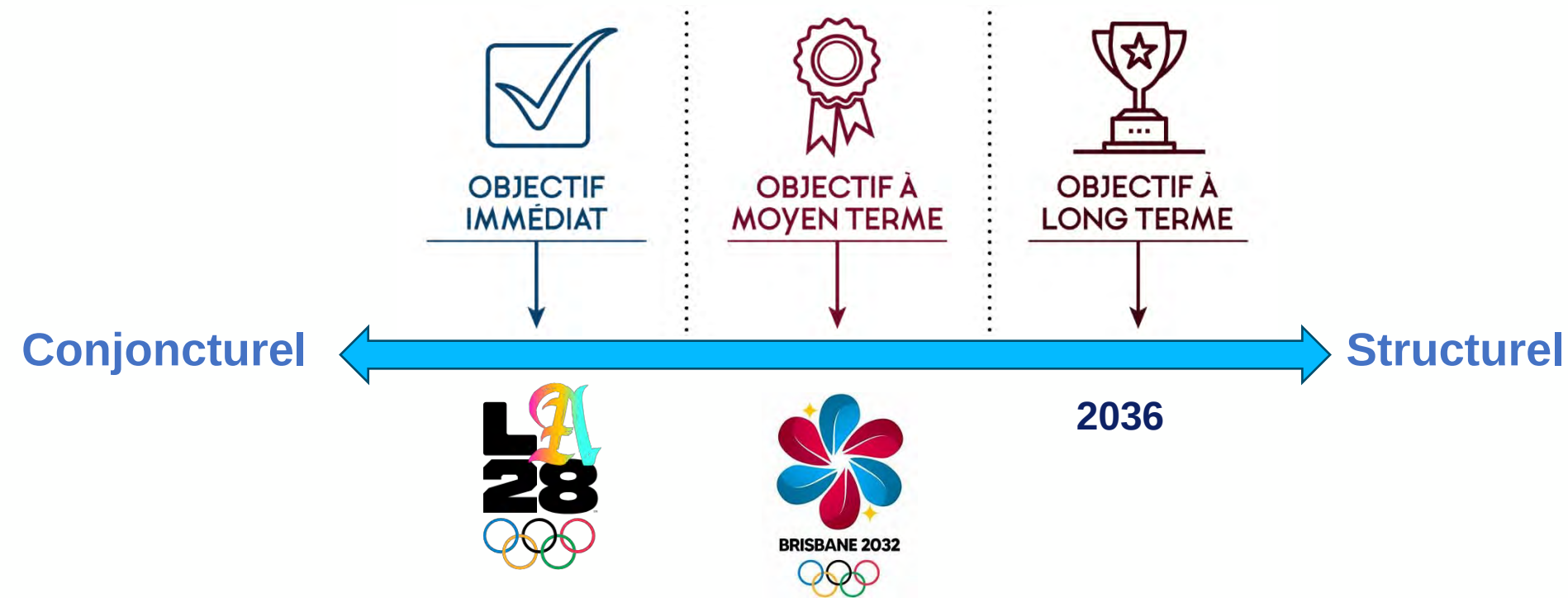


- Modalités de sélection : exigence attendue, date d'annonce de la sélection
- Précision à apporter dans la préparation : appréhender le jour J, mieux maîtriser l'ensemble des paramètres de la performance
- Durée du séjour dans un contexte particulier (hôtel commun) – camp de base pendant la compétition

PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

Arrêté ministériel au 30 juin 2025 avec un avis réservé de la direction des sports face à la non-complétude des éléments au regard de l'instruction ministérielle

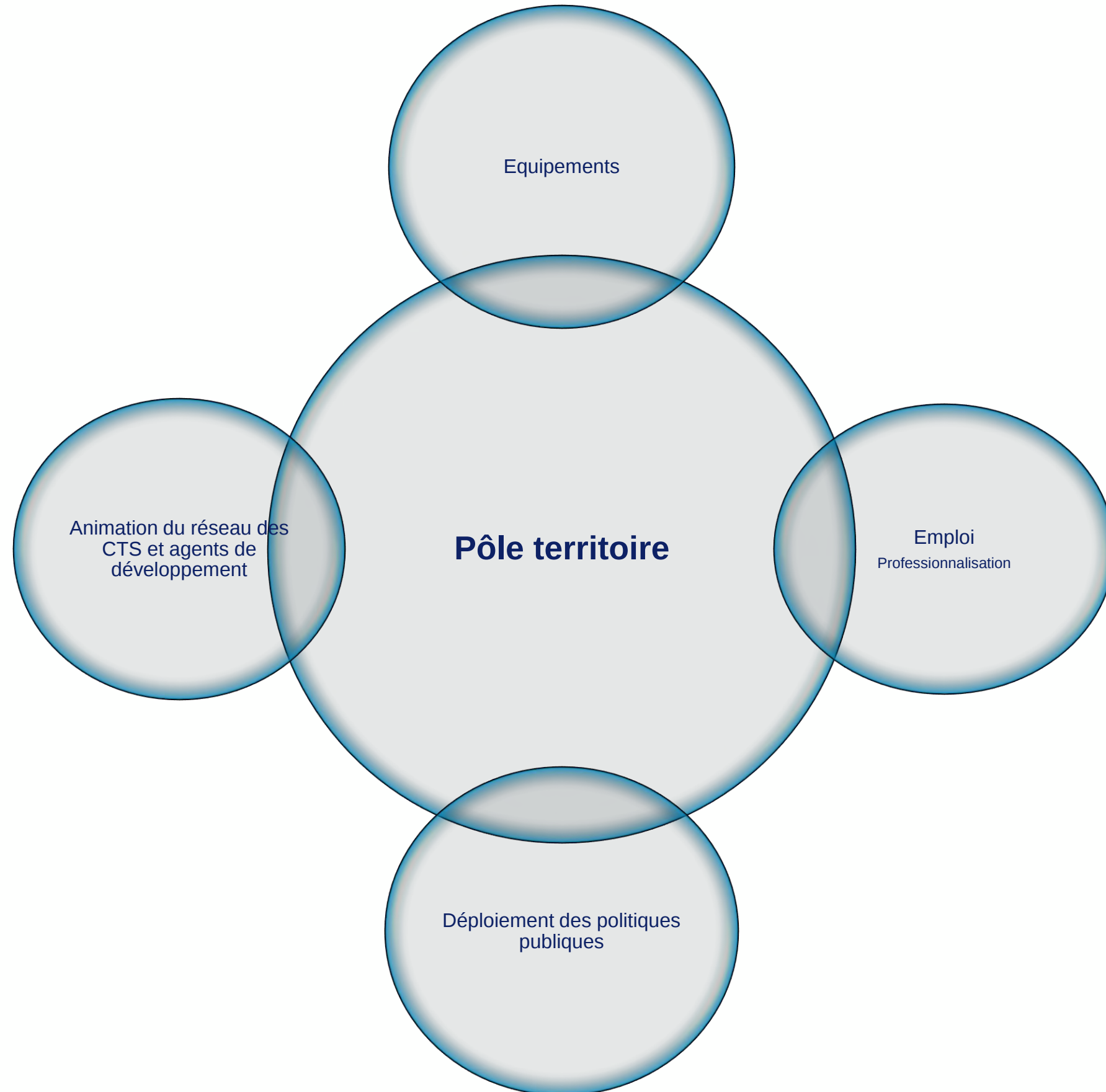
La construction du PPF par temporalité : programme 2028 -2032-3036 a été salué



Avis réservé à avis favorable :

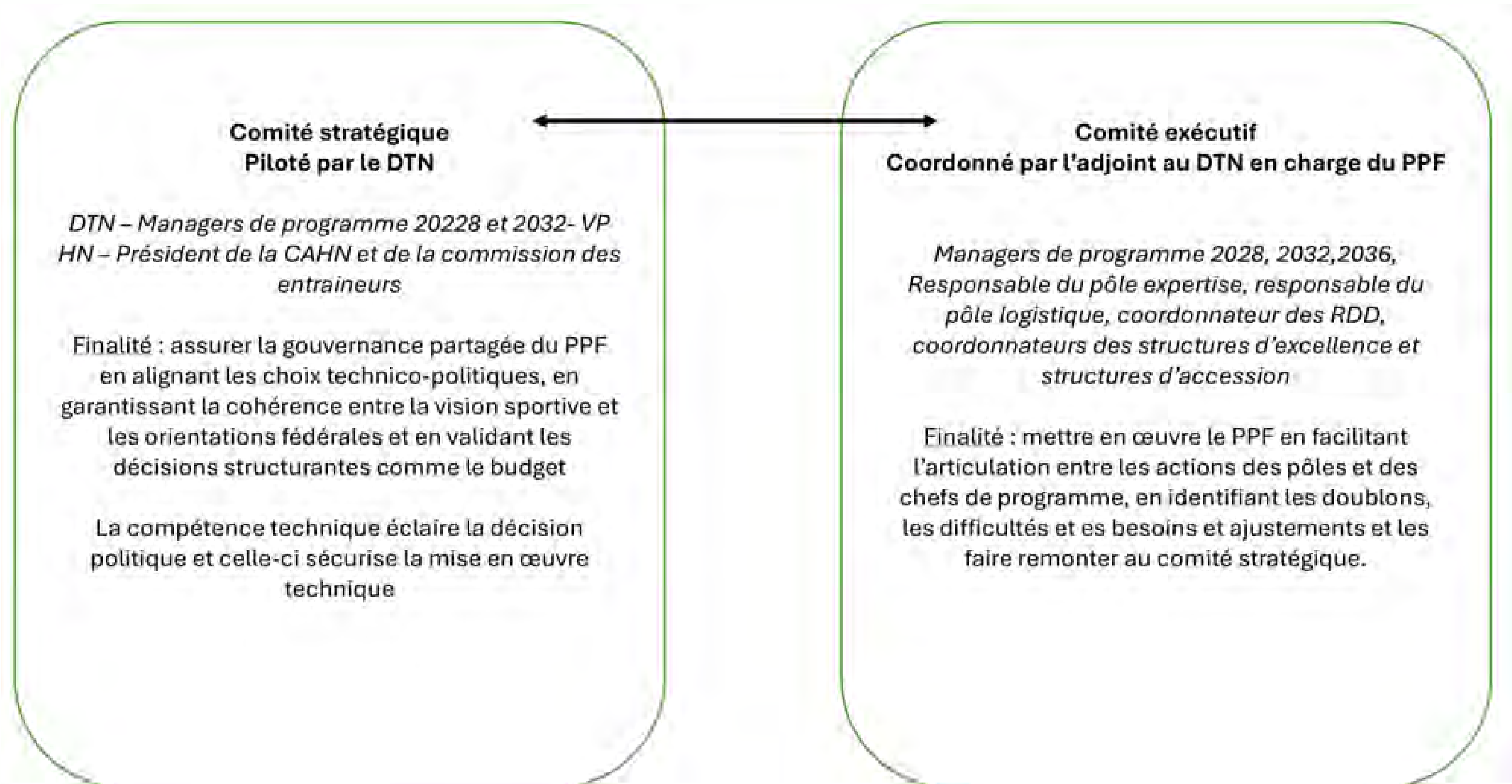
- Indicateurs d'évaluation du PPF
- Structures du PPF (cahiers des charges)
- Critères de mise en liste SH (travaux sur les couloirs de performance)
- Organigramme de la DTN sur sa dimension performance

ORGANISATION DE LA DTN

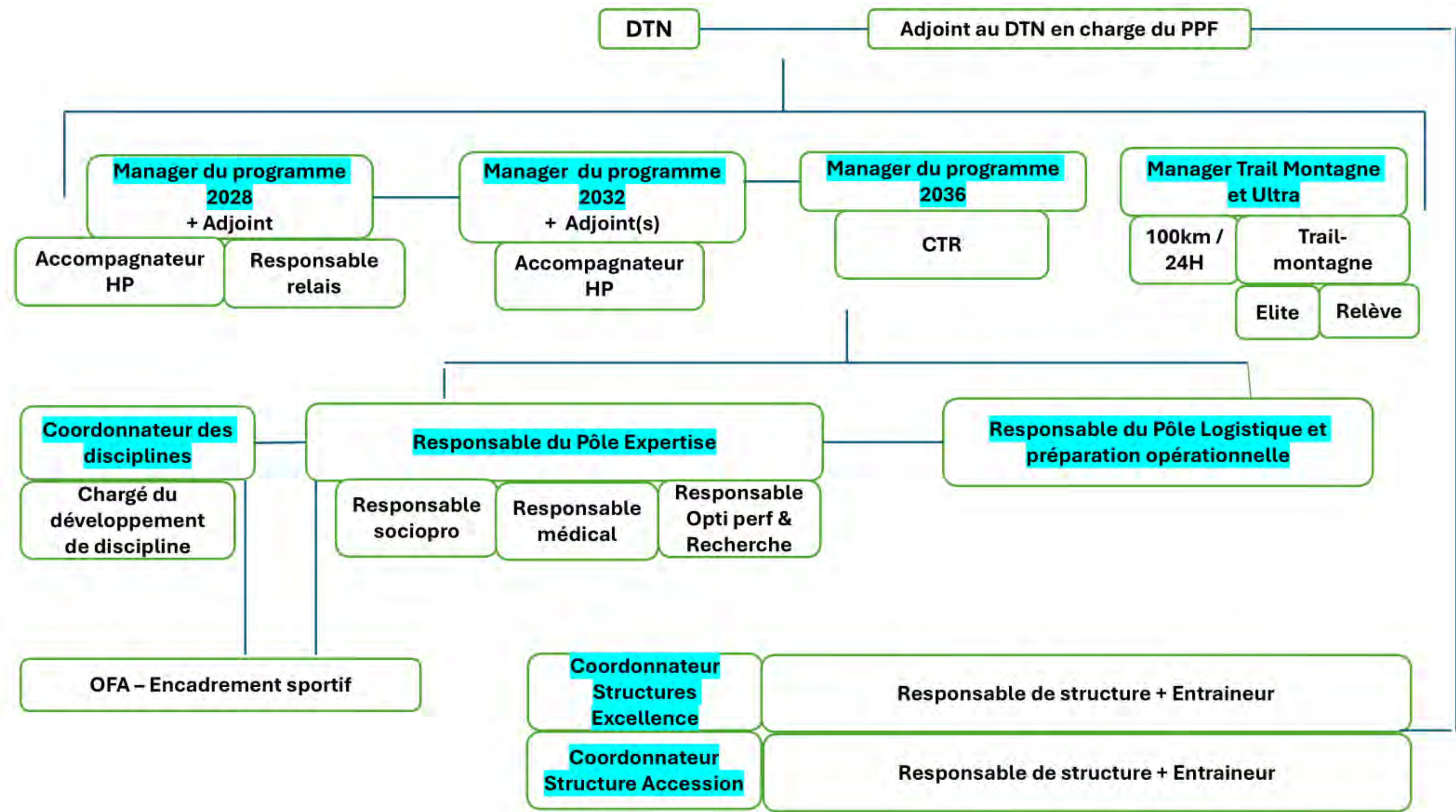


- ❑ Equipements : schéma directeur des équipements, aménagement du territoire = proactivité vis-à-vis des collectivités
- ❑ Emploi et professionnalisation : accompagner la gestion de l'emploi : convention nationale PSL, service civique, relation COSMOS, communication
- ❑ Politiques publiques : primo information, relation DRAJES-SDJES, programme 2036, encadrement sportif
- ❑ Animation du réseau des CTS et agents de développement : coopération, alignement des missions, partage de bonnes pratiques

ORGANISATION DE LA DTN - PERFORMANCE



ORGANISATION DE LA DTN - PERFORMANCE



9. | VIE SPORTIVE

9.1 | IMPLANTATION CHAMPIONNATS DE FRANCE

IMPLANTATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE 2026

CHAMPIONNATS
DE FRANCE
ÉLITE

Chiffres clés

✓ Événement majeur du calendrier fédéral, aux enjeux transversaux

✓ **Vendredi 24 au dimanche 26 juillet 2026**

✓ 2 candidatures :

Albi (OCC) - Stade municipal

Épinal (G-E) - Stade de la Colombière

3 jours de
compétition

800 athlètes

38
épreuves

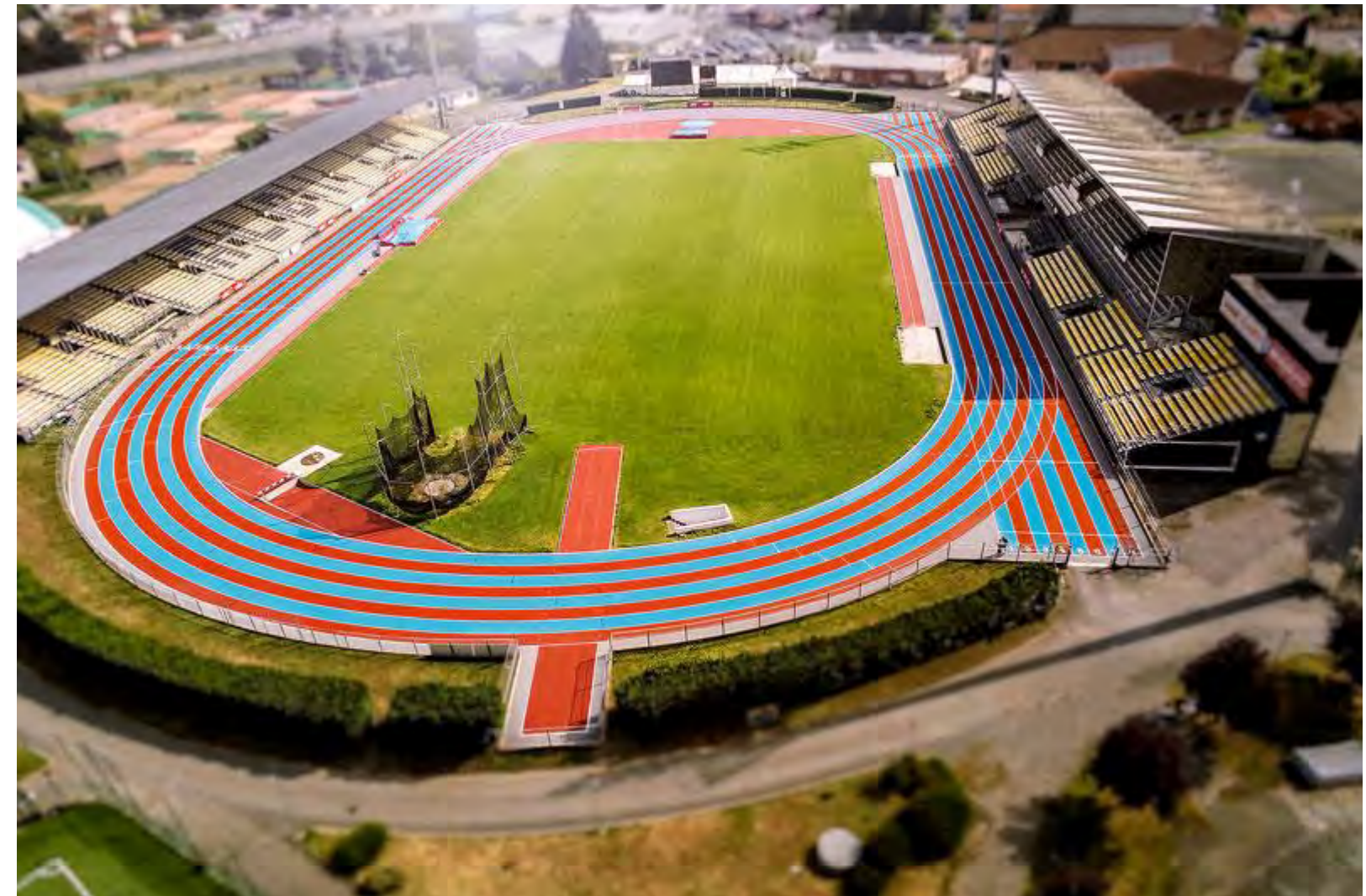
12.000
spectateurs

150
représentants
des médias

400
bénévoles

IMPLANTATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE 2026

Points clés - **Albi** (Stade municipal)





IMPLANTATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE 2026

Points clés - Albi (Stade municipal)

OK	Points de vigilance
Sportif /Compétition • Aires de compétition OK • Piste rénovée • Piste propice à la performance et connue par les athlètes Événement, expérience spectateurs • Agencement des différents plateaux sportifs OK • Espaces et infrastructures disponibles sur le site • Peu d’installations temporaires nécessaires Organisation générale • COL expérimenté • Volonté territoriale (dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du club) Finances • Soutien annoncé des collectivités	Sportif / Compétition • Espace d’échauffement limité • Secteur de sécurité des lancers longs Événement • Capacité électrique sur site nécessitant un complément Organisation générale

IMPLANTATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE 2026



Points clés – **Épinal** (Stade de la Colombière)





IMPLANTATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE 2026

Points clés – Épinal (Stade de la Colombière)

OK	Points de vigilance
----	---------------------

Sportif / Compétition

- Aires de compétition OK avec aménagements
- Stade d'échauffement avec 4 couloirs

Événement, expérience spectateurs/clubs

- Agencement des différents plateaux sportifs OK
- Déplacement participants/clubs (budget)

Organisation générale

- COL expérimenté
- Volonté territoriale

Finances

- Soutien annoncé des collectivités

Sportif / Compétition

- Travaux et aménagements à prévoir
- Certification WA classe II à faire

Événement, expérience athlète/(télé)spectateurs

- Exiguïté du site / Gestion des flux
- Incertitude sur la capacité exacte du nb de personnes autorisées sur site
- Complexité d'installations TV (caméras + TV Compound)
- Installations temporaires en nombre

Organisation générale

- Plan de charge des équipes (FFA et LOC) plus élevé

Finances

- Budget global anticipé supérieur aux éditions passées

IMPLANTATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE 2026

CHAMPIONNATS
DE FRANCE
ÉLITE

Chiffres clés

3 jours de
compétition

800 athlètes

38
épreuves

12.000
spectateurs

150
représentants
des médias

400
bénévoles

✓ Événement majeur du calendrier fédéral,
aux enjeux transversaux

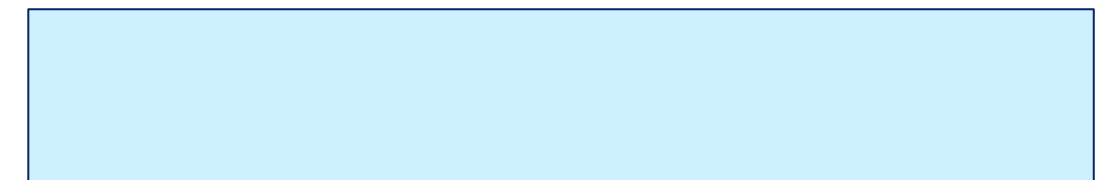
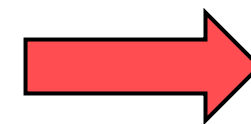
✓ **Vendredi 24 au dimanche 26 juillet 2026**

✓ 2 candidatures :

Albi (OCC) - Stade municipal

Épinal (G-E) - Stade de la Colombière

**Échange et
décision par le Comité directeur**



IMPLANTATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR 2026

Chiffres clés

- ✓ Nouveau concept événementiel
- ✓ Jeudi 16 au dimanche 19 juillet 2026
- ✓ Principe d'implantation pour 2027-2028

- ✓ Proposition d'implantation :

Paris – Stade Charléty
et terrains associés
(qualifications des lancers-longs)



- ✓ Structure fédérale associée :



3,5 jours
de compétition

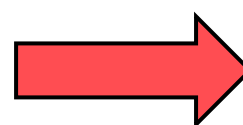
2720 athlètes
U18/U20/U23

112
épreuves

5.000
spectateurs
attendus

20
représentants
des médias

400
bénévoles



Validation par le Comité directeur



9.2 | INFORMATION SUR LA STRATÉGIE ÉVÉNEMENTIELLE

MEETINGS INTERNATIONAUX 2026

- A la suite de la réunion du Comité directeur de Talence, nous avons revu les principes d'aide aux meetings pour la saison 2025-26
 - ✓ la prise en charge de la prestation de chronométrie (par Matsport, hors incrustations TV)
 - ✓ au don des dotations Adidas (sur demande)
 - ✓ au soutien promotionnel sur les canaux de communication (site web et réseaux sociaux)
 - ✓ à la mise en relation pour la diffusion des meetings sur Athlé TV et/ou sur L'Equipe/L'Equipe live
 - ✓ à la coordination du calendrier sportif, au lien avec l'AFLD pour l'antidopage, ou encore la validation et diffusion des résultats (si-ffa et athle.fr)

9.3 | MODIFICATION DE LA RÈGLEMENTATION DES RECORDS

- Dernière réglementation des records 2023

Généralités

- Alignement sur la réglementation World Athletics : Records « standard » - Records Piste Courte
 - Piste dimension standard 400m ou moins
 - Piste dimension égale ou inférieure à 200m
- Suppression de la notion de records de France en salle
- Catégorie des records de France
 - Record de France Sénior = Record de France « absolu »
- Précision sur la validation des installations sportives
- Précision sur les compétitions des fédérations affinitaires
- Temps au tour par tour : uniquement en cas de suspicion ou demande de la commission
- Diplôme numérique
- Dossier d'homologation

Nationalité des athlètes battant un record de France

Seuls peuvent détenir un Record de France individuel ou de relais, les Athlètes de nationalité française.

Les athlètes français, possédant une double nationalité, et qui représente un pays autre que la France au niveau international (nationalité sportive) au moment de la réalisation de la performance, ne pourront prétendre au record de France.

La nationalité sportive sera celle enregistrée auprès de World Athletics au moment de la réalisation de la performance.

- **Passage de la liste des épreuves donnant lieu à un record de France en annexe**
- Ajout des spécificités des records Masters directement dans la réglementation générale
- Simplification de la section sur la qualification des membres du jury

9.4 | MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTERCLUBS

MODIFICATIONS RÈGLEMENT INTERCLUBS

➤ Uniformisation sur le territoire du nom des compétitions

- ✓ Division ELITE : 16 clubs comportant 2 poules de 8 clubs Elite 1 et Elite 2 ;
- ✓ Division Nationale 1A : 18 clubs répartis en 3 poules de 6 clubs.
- ✓ Division Nationale 1B : 30 clubs répartis en 5 poules de 6 clubs.
- ✓ Division Nationale 2
- ✓ Division Nationale 3
- ✓ Division Régionale
- ✓ Division Départementale

➤ Prise en compte des classements des finales de l'année N pour constituer les poules de l'année N+1. Pour tous les niveaux à partir de 2027.

➤ Ajout du 2000m steeple féminin

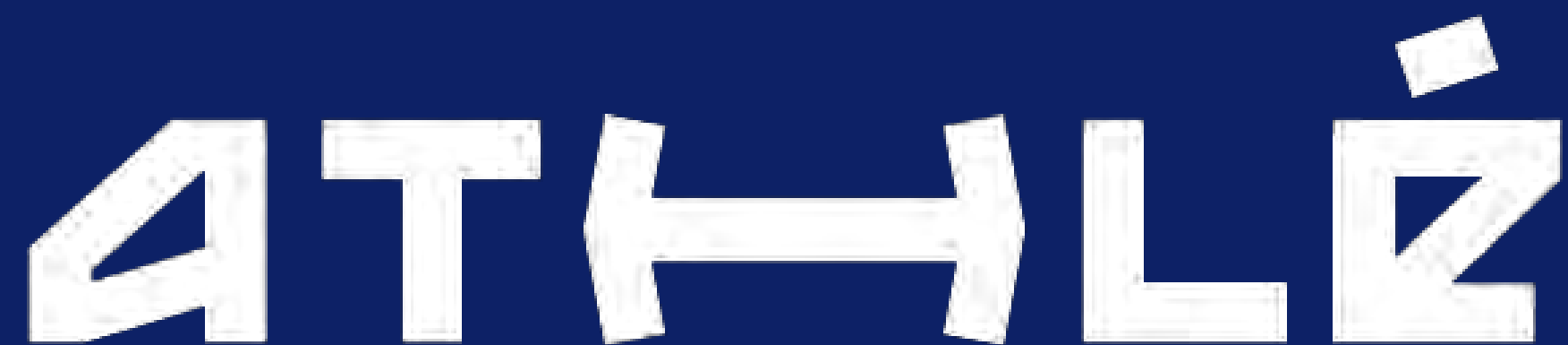


MODIFICATIONS RÈGLEMENT INTERCLUBS

- **6 essais sur les concours**
- **A partir de 2027, bonification de la participation au tour qualificatif et à la finale nationale des interclubs Avenir.**
- **Participation des athlètes mutés et étrangers**
*Le nombre d'athlètes mutés ou/et étrangers, en application des dispositions définies à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA, est limité dans une équipe à : 8 athlètes (hommes ou Femmes).
Les athlètes de nationalité étrangère attestant de 4 années révolues et consécutives de licence dans leur club considérés comme pleinement intégré au club et ne rentreront pas dans le décompte des 8 athlètes mutés/étrangers.*



CLÔTURE DU COMITÉ DIRECTEUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

4 octobre 2025

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR- VISIOCONFÉRENCE